Neuchâtel — No 38 (8 pages) Un numéro 15 centimes Mercredi 14 février 1951

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c, le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c., locaux 22.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Entre les deux «sœurs latines»

La rencontre Pleven - de Gasperi pose de nouveau le problème des relations franco-italiennes. Celui-ci revient périodiquement, comme on dit, sur le tapis. Inutile de remonter à l'époque de la guerre. On sait à la suite de quels malentendus les « deux sœurs latines » en vinrent à se trouver dans deux camps ennemis. Sitôt les hostilités terminées, le gouvernement de Paris fit savoir qu'il était disposé généreusement à oublier le passé. Mais peut-être le fit-il avec trop de jactance. L'Italie vaincue, en proie par ailleurs à l'animosité de l'Angleterre qui n'avait qu'un but : lui arracher ses colonies, fut bien obligée d'accepter la main tendue de la France.

Il y eut des rencontres officielles. M. Bidault se rendit à Turin ; le comte Sforza pérora de l'autre côté des Alpes ; on fit grand cas — quelques jours durant — d'un projet mirifique d'union douanière. Mais tout cela masquait mal un état de malaise latent entre les deux pays.

A lire la presse italienne, on s'aperçoit que celle-ci ne manque guère d'adresser à la France, ou plus exactement à son régime, des reproches qui sont fondés ou non. Ce n'est pas la violence du langage fasciste, non ; c'est une attitude de critique assez permanente qui semble déceler, chez l'Italien, la déception qu'il éprouve à voir la quatrième République faire fausse route et apporter de l'eau au moulin des valeurs qui sont bien souvent — il faut le dire — la négation de la civilisation latine.

Dans les journaux français, c'est, à l'égard de la Péninsule, une prise de position souvent hautaine, le rappel sans indulgence à l'occasion du « coup de poignard dans le dos » de Mussolini en juin 1940, une attitude de condescendance d'un ancien riche à l'égard d'une parente pauvre. Or, la parente pauvre connaît très bien la situation exacte de l'ancien riche.

Ajoutez à cela qu'en dépit des communiqués dithyrambiques qui parlaient précisément d'union douanière, d'interpénétration économique et d'échanges de travailleurs, les relations des deux puissances sur le plan matériel n'ont pas progressé d'un pas. Ce renouveau d'amitié latine est demeuré, officiellement, au stade purement verbal. Et, bien sûr, cela vaut mieux que les bruyantes altercations de jadis. Mais, enfin, on jugera que c'est loin d'être suffisant, dans l'état actuel de l'Europe occidentale dont ces deux Etats sont, avec l'Angleterre et l'Espagne, les pièces maîtresses. On voudrait quelque occasion de rapprochement sur un terrain plus pratique et plus efficace.

Cette occasion, la rencontre de Santa-Margherita va-t-elle enfin la fournir ? D'aucuns l'espèrent. D'autres pensent qu'on échangera à nouveau des vœux pies. Selon la formule consacrée, on attendra la publication du communiqué pour juger. Mais il arrive si souvent que les communiqués ne disent rien !

René BRAICHET.

LA SITUATION DEVENANT DE PLUS EN PLUS MENAÇANTE

L'évacuation totale d'Airolo a été ordonnée hier après-midi

Plusieurs villages du Haut Tessin sont menacés par les avalanches

La ligne du Gothard coupée pour trois jours. - Un service de transbordement assurera le trafic entre Faido et Biasca.

AIROLO, 13. — Par ordre des autorités, le village d'Airolo a été entièrement évacué par la population civile et par la troupe. Sur place sont restés seulement les hommes du service des C.F.F. Les personnes évacuées sont parties à 16 h. 05 en trains spéciaux pour Gœschenen. Au cours de la journée aussi une partie du bétail a été expédiée à Altdorf et Erstfeld, une autre partie a été abandonnée sur place.

Les autorités communales ont quitté Airolo en tout dernier lieu.

Il neige toujours à Airolo

AIROLO, 13. — La situation est sérieuse. La masse de neige qui est descendue l'autre nuit sur le village n'était que la moitié d'une avalanche. Il est donc possible que le reste s'abatte plus tard.

L'avalanche de Frasco a fait quatre victimes

FRASCO, 13. — Mardi, à 13 h. 10, les équipes de secours ont retiré de la neige les corps des petits Gianetto Badasci, âgé de 13 ans et de Guido Badasci, âgé de 12 ans. Le nombre des victimes se monte ainsi à quatre, les corps de Luigina Badasci, âgée de 7 ans et de M. Florino Bernardasci, de 38 ans, ayant déjà été retrouvés avant.

Vu qu'il n'y a plus de personnes sous la neige, les soldats ont quitté les lieux. Le déblaiement de la neige est poursuivi par les civils.

L'avalanche tombée sur Frasco a un volume d'un million de mètres cubes.

On assure que le danger d'avalanche est désormais passé. Pas moins de 200 avalanches sont tombées entre Brione et Frasco, mais elles étaient petites pour la plupart. A Frasco, le courant électrique a été rétabli et les monteurs du téléphone qui établissent une nouvelle ligne entre Brione et Frasco ont bien avancé dans leur travail. La route est toujours bloquée.

Une personne ensevelie depuis 25 heures est sauvée

LOCARNO, 13. — Les conditions atmosphériques sont fort mauvaises dans le Val Verzasca. Lundi soir, vers 19 h. 30, les sauveteurs ont découvert le cadavre de M. Florino Barnardaschi. Celui-ci était âgé de 38 ans.

A 22 heures, ils retrouvaient vivante Mme Iva Badasci, âgée de 49 ans, qui était restée plus de vingt-cinq heures sous la neige. Mme Badasci doit la vie au fait qu'elle s'était blottie derrière une porte.

A 5 heures, mardi matin, la couche de neige fraîche atteignait 25 cm. La situation atmosphérique a changé, car il pleut et le vent souffle en rafales. Les quarante sous-officiers venus de Locarno et les cent civils des équipes de secours travaillent d'arrache-pied pour parvenir jusqu'aux chambres où l'on croit que se trouvaient les trois enfants Badasci, Gianetto 10 ans, Guido 12 ans et Luigina 7 ans.

Des vaches ravitaillées

FRASCO, 13. — Les équipes occupées aux travaux de secours à Frasco ont entendu mardi matin du bruit provenant d'une étable ensevelie sous la neige. Un homme creusa une ouverture à travers la neige et se rendit compte que quatre vaches étaient encore vivantes. Il leur descendit alors du foin, puis revint peu après pour les traire lui-même.

La ligne du Gothard de nouveau coupée

FAIDO, 13. — La ligne du Gothard est de nouveau coupée. Une grosse avalanche est descendue, mardi matin, à 6 heures, du Pianotondo, coupant la ligne entre Rodi-Fiesso et Faido. Le trafic est interrompu.

La ligne est obstruée pour trois jours

FAIDO, 13. — L'avalanche qui est descendue du Pianotondo représente une masse plus considérable qu'on ne le pensait. L'interruption du trafic entre Lavorgo et Giornico durera très probablement trois jours, car c'est une énorme quantité de neige, d'arbres et de pierres qui est tombée sur les deux voies. Les chemins de fer fédéraux ont organisé un service de transbordement entre Faido et Biasca, de sorte que l'on peut se rendre au Tessin ou en revenir.

Deux villages isolés dans le haut val Blenio

OLIVONE, près de Biasca, 13. — Dans le haut du val Blenio, la situation s'est encore aggravée. Sur les hauteurs, il neige sans discontinuer depuis samedi soir et on a mesuré de 2 à 3 mètres de neige fraîche.

Le village de Ghirone, qui est le plus menacé par les avalanches, et celui de Campo-Blenio sont totalement isolés depuis trois jours. La route qui conduit d'Olivone à Campo-Blenio est bloquée par d'énormes avalanches et est absolument impraticable. Le téléphone ne fonctionne pas.

A Olivone, plusieurs avalanches sont tombées, mais se sont heureusement arrêtées à quelques mètres des maisons.

Les populations exposées au danger ont été évacuées. Il s'agit notamment des hameaux de Solario, Villa, Scona et Petullo.

La municipalité d'Olivone a organisé un service de surveillance dans les régions menacées. La population garde son calme.

Mesures de précautions dans la vallée de Peccia

PECCIA, val Maggia supérieur, 13. — A la suite des fortes chutes de neige des derniers jours et du danger d'avalanches, les habitants des hameaux de San Carlo et de Cortignelli, dans la vallée de Peccia, ont dû quitter leurs maisons et se réfugier dans le hameau d'Al Piano.

Depuis dimanche, ces deux hameaux étaient isolés du reste de la commune. Les avalanches n'ont pas fait de victimes, mais les dégâts, surtout pour le bétail, sont considérables.

Lavorgo partiellement évacué

LAVORGO (Biaschina), 13. — A la suite du grave danger d'avalanches qui pèse sur Lavorgo, l'autorité communale a ordonné mardi soir l'évacuation d'une grande partie de la population.

Evacuation dans le val Calanca

ROVEREDO (Grisons), 13. — Par mesure de prudence, une grande partie de la population de Rossa dans la vallée de Calanca a été évacuée mardi après-midi dans le village voisin d'Augio.

La situation au val Bedretto

AIROLO, 13. — La situation est toujours grave au val Bedretto; il neige encore et la couche de neige atteint plus de 4 mètres.

De nombreuses avalanches sont déjà descendues mais elles ont toutes suivi leur cours normal et il n'y a pas eu de victimes.

Les dégâts sont considérables. Des forêts entières ont été rasées.

Le hameau de Ronco très exposé vit sous une menace constante. Le courant électrique fait défaut. Le ravitaillement est encore suffisant, sauf le pain, qui fait défaut parce que la boulangerie de la vallée a dû être évacuée. Tout déplacement est extrêmement compliqué dans les villages. Il a fallu creuser des tunnels sous l'énorme masse de neige.

(LIRE LA SUITE EN SEPTIÈME PAGE)

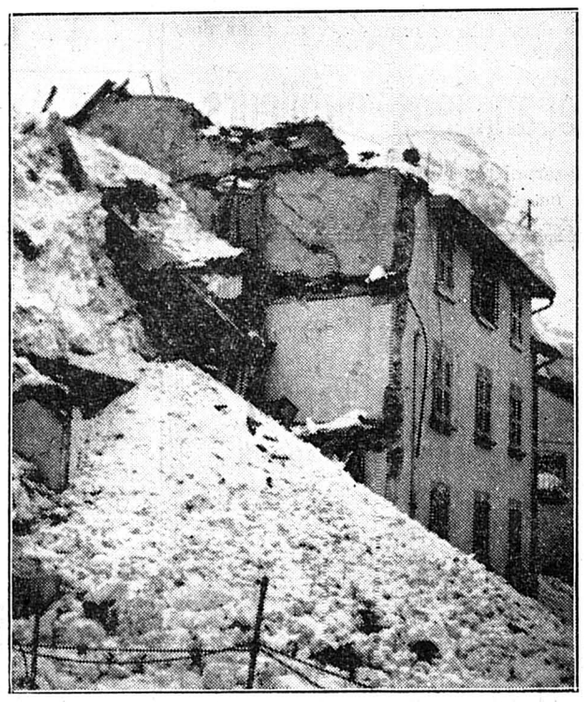

La maison de la famille Pedrini, à Airolo, a été complètement détruite. Mme Pedrini et son fils, Mme Bandi-Motta et son fils y ont trouvé la mort. Il y a eu deux rescapés, M. Bandi-Motta et son fils.

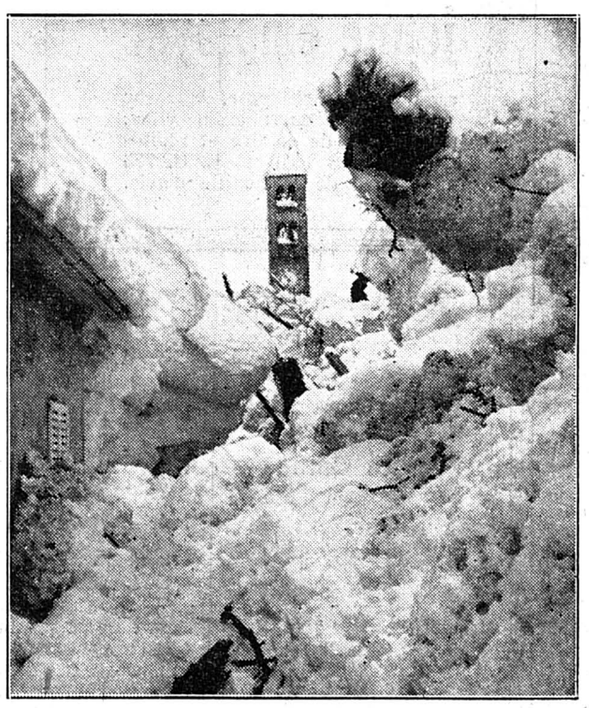

L'avalanche gigantesque qui est tombée sur le village a comblé les rues de neige jusqu'au toit des maisons. Certaines demeures ont été recouvertes entièrement par le fléau blanc.

Quand un prince de Liechtenstein se livrait à la contrebande

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur le récent procès du prince de Liechtenstein.

Nous ne reviendrons pas sur la personnalité assez pittoresque du prince, ce quadragénaire à l'air plutôt bon vivant, au teint coloré et aux vêtements mal repassés, qui n'avait vraiment rien du « prince charmant » des légendes en dépit de son humour facile et de son sourire inextinguible, destiné surtout, semble-t-il, à « bagatelliser » ses exploits.

Un désœuvré

Ami des voyages et de l'entomologie, ont dit les reporters qui commentèrent l'affaire, le prince était aussi un désœuvré... désargenté. Chassé de son château en Tchécoslovaquie, il vint se réfugier avec ses quatre enfants chez son cousin, le prince régnant de Vaduz, qui lui procura une sinécure dans la banque de l'Etat et divers autres petits avantages pécuniaires.

L'amour des voyages du prince aurait-il d'ailleurs été aussi violent s'il n'avait possédé le passeport rouge des diplomates, portant le No 247, qui agissait comme un sésame sur les frontières les mieux fermées ? Il est permis d'en douter. Toujours est-il que ce fut ce passeport No 247 (un numéro bien élevé, si l'on considère l'étendue de la principauté !) qui allécha les trafiquants helvétiques, trop heureux d'avoir mis la main sur un diplomate aussi conciliant... Le prince, en tout état de cause, ne paraît pas avoir hésité longtemps avant de rendre les petits services que ces messieurs attendaient de lui, et ne pas s'être préoccupé beaucoup des suites que pouvait avoir pour lui le transport de certaines valises.

La « centrale » lausannoise

Ce que les débats ont clairement démontré, c'est que c'est de Lausanne que venaient les « commissions » assignées au prince, comme d'ailleurs à d'autres membres du corps diplomatique, retraités ou en activité.

Les Allemands n'ont pas pris au tragique le procès du prince de Liechtenstein, qui a, par ailleurs, fourni un excellent thème de carnaval aux habitants de Lœrrach. Ils s'étonnent toutefois que la contrebande des montres puisse fructifier à ce point, dans le corps diplomatique accrédité à Berne, qu'un témoin ait pu prononcer des noms comme s'il se fût agi d'un simple secret de polichinelle.

Notre réputation de pays sérieux vaudrait peut-être la peine que nous prenions quelques précautions à l'avenir !

Léon LATOUR.

De nouvelles armes sont nécessaires à l'armée suisse

Les grandes lignes du plan d'armement proposé par le Conseil fédéral

(SUITE. — Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 13 février)

Il y aurait certes beaucoup à prendre encore dans les pages réservées aux conceptions de notre défense nationale, mais il est temps d'en venir aux grandes lignes elles-mêmes du plan d'armement.

Pour l'infanterie et les troupes légères (infanterie spéciale destinées aux interventions rapides), il faut renforcer encore la puissance de feu. On y parviendra grâce à la nouvelle mitrailleuse dont l'introduction a été décidée déjà (coût 22 millions) et en augmentant le nombre des lance-mines (38 millions).

La défense antichars

C'est la défense antichars qui présente peut-être les plus graves lacunes. Il s'agit là d'ailleurs d'un problème compliqué et les solutions proposées font apparaître parfois des divergences de vues fondamentales. On est d'accord toutefois sur un point : les moyens de défense pour le combat rapproché et à courtes distances ne suffisent plus, il faut pouvoir chercher à atteindre le char ennemi à une distance de 1000 mètres et plus.

On prévoit donc de continuer la fabrication de la grenade antichars pour la distance du combat rapproché (30 à 40 m.) selon un modèle nouveau dont la puissance de perforation est sensiblement supérieure à l'ancien.

Pour les petites distances (200 m. au maximum) on se servira du *tube roquette* dont la fabrication coûtera 28 millions, dont 23,5 millions pour la munition.

Pour les distances moyennes (500 m. environ) on a mis à l'étude un canon léger dont le modèle sera fixé en 1951 sans doute. On estime à 27 millions la somme qui grèvera le programme d'armement pour la fabrication de ce nouveau canon antichars.

550 chars lourds seraient acquis

Pour les grandes distances enfin, jusqu'à 1500 m., le Conseil fédéral propose le char de combat, qui doit être muni d'un canon puissant, à vitesse initiale de 1000 mètres-seconde, suffisamment mobile pour nos terrains accidentés, puissamment blindé et muni de larges ceintures.

Les études sur le type le meilleur se poursuivent actuellement. On examine aussi, en même temps que les possibilités d'achat à l'étranger, la question de sa fabrication en Suisse. Mais il s'écoulera un certain temps encore jusqu'à ce que notre armée soit dotée de cet engin. Néanmoins, le Conseil fédéral juge bon de faire figurer au programme une dépense de 400 millions pour l'acquisition de 550 chars lourds.

Artillerie

Au chapitre de l'artillerie, on prévoit une dépense de 150 millions environ — dont 65 pour la munition — qui doit permettre d'abord d'achever le programme de réarmement, d'éliminer le canon de 7,5 au profit de l'obusier, de remplacer les canons de montagne.

Une fois ce programme réalisé, notre artillerie sera d'une qualité encore jamais atteinte et le seul problème important qu'elle devra résoudre est celui de la propulsion par fusée. On a cru, un temps, que ce projectile reléguerait au musée le matériel classique. On est revenu de cette opinion. Certes, la fusée figurera un jour dans l'arsenal de l'artillerie, c'est pourquoi, en Suisse aussi, on en poursuit l'étude, mais on n'est pas encore assez avancé pour inscrire la fusée d'artillerie dans un programme d'armement.

(Lire la suite en 7me page)

LA POLITIQUE EN FRANCE

LA RÉFORME ÉLECTORALE SERA-T-ELLE VOTÉE ?

Mystères et subtilités de l'apparentement

Notre correspondant de Paris nous écrit :

Le projet de réforme électorale adopté au conseil des ministres a été préparé par M. Guy Mollet, ministre S.F.I.O. chargé des affaires européennes. C'est le 25me ou le 26me des systèmes proposés à la diligente attention de M. Paul Giaccobi, spécialiste gouvernemental de cette épineuse question, et tout indique qu'il n'aura pas sans doute un meilleur sort que ses prédécesseurs. En effet, en dépit de l'accord de façade intervenu en Conseil des ministres, il ne satisfait ni les M.R.P. qui continuent à refuser un scrutin à deux tours, ni les radicaux qui lui reprochent de n'être qu'une caricature mal camouflée de la représentation proportionnelle dont ils ne veulent entendre parler à aucun prix.

Les mystères de l'apparentement

Le système de scrutin à deux tours Guy Mollet est bien, comme on pouvait le redouter, d'une complexité effarante. Il pose en principe « la possibilité d'un « apparentement » des listes de candidatures, c'est-à-dire d'une sorte de coalition des partis qui préféreraient, au gré des conditions locales, s'allier entre eux plutôt que d'affronter l'électeur sous leur seule étiquette.

Envisagé sous l'angle théorique, l'apparentement peut être considéré comme une solution parfaitement honorable. Dans la pratique, cette ingénieuse combinaison tend essentiellement à éliminer la représentation communiste « antinationale » et sous couvert d'une « union républicaine intransigeante » à barrer la route aux candidatures gaullistes. Et cela est si vrai d'ailleurs qu'au moment même où la théorie de l'apparentement se matérialisait dans la proposition Guy Mollet, on voyait se nouer dans le nord de la France, singulièrement toute une série d'alliances pré-électorales, réunissant les représentants S.F.I.O., M.R.P., radicaux et même indépendants.

Inquiétudes M.R.P.

Cet aspect du problème — l'apparentement — ne règle pas pour autant la question, car il a contre lui de n'être qu'une vue théorique, et qui ne tient nullement compte des « affinités » qui peuvent se faire jour sur le plan départemental. Il existe en effet des circonscriptions où le M.R.P. flirte avec le R.P.F., et d'autres au contraire où les radicaux entretiennent de bons rapports avec les gaullistes. Dans l'un et l'autre de ces cas, l'apparentement, s'il peut jouer à bloc contre le communisme, laisse intact le problème de la neutralisation R.P.F. Que dans la circonstance, cette souplesse du système permette quand même à l'électeur d'exprimer un choix en toute clarté, on ne peut que s'en féliciter.

M.-G. GÉLIS.

(Lire la suite en 4me page)

ÉCHOS DU MONDE

La population des Etats-Unis augmente toujours

Selon une statistique de la société d'assurance sur la vie « Metropolitan », la population des Etats-Unis accuse depuis le dernier recensement d'avril 1950 un accroissement de population de presque deux millions d'âmes. Le pays compte donc environ 153 millions d'habitants.

En Haute-Garonne un spéléologue découvre une nouvelle caverne à dessins préhistoriques

Dans une caverne de Haute-Garonne, le spéléologue Norbert Casteret a découvert des dessins préhistoriques gravés soigneusement dans une muraille rocheuse et représentant des chevaux.

Ces dessins datent probablement de 15,000 à 20,000 ans, et leurs auteurs sont nos lointains ancêtres magdaleniens.

Il y a donc maintenant dans les Pyrénées seize cavernes à gravure.

Détail amusant, c'est en procédant, aidé de ses filles, Raymonde et Marie, à une capture massive de chauves-souris pour les baguer que le spéléologue a fait cette découverte.

Dans le lot se trouvaient plusieurs individus qu'il avait déjà bagués en 1937, ce qui constitue une donnée intéressante relativement à la longévité de ces animaux.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Du côté de la campagne

par Jean de la Hotte

AVIS OFFICIELS

RETRAIT DE POUVOIRS

AVIS AUX TIERS

Joseph CHIANTARETTO, manœuvre, Moulins 11, à Neuchâtel, a retiré à son épouse, Dame **Blanche CHIANTARETTO**, née Moret, Mail 19, à Neuchâtel, le droit de représenter l'union conjugale. Il ne se rendra pas responsable des dettes éventuelles contractées par cette dernière.

Donné pour une publication dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Neuchâtel, 10 février 1951.

par ordre du président du tribunal :
Le greffier : G. Grossen.

VILLE DE NEUCHATEL

Un poste d'employée

secrétaire sténo-dactylo

est mis au concours aux Services sociaux.
Connaissance de l'allemand.
Traitement à fixer selon les conditions.
Offres jusqu'au 20 février, à la direction des Services sociaux. Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre à Boudry, pour cause de départ, une

MAISON FAMILIALE

de quatre pièces, confort ; construction de 1947 ; verger, jardin potager ; grand poulailler. S'adresser à Marcel Bulliard, Boudry, tél. 6 42 94.

A vendre à MONTMOLLIN

joli chalet rustique

de trois pièces, cuisine, salle de bain, petit jardin clôturé. Vue imprenable.
Pour traiter, Fr. 19,000.— environ. Promesse de vente pas exclue.
Tous renseignements par l'Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel, tél. 5 17 26.

A vendre

plusieurs terrains à bâtir, ainsi que belles parcelles au bord du lac.

ACTIVIA
Tél. 5 51 68

A vendre, au Bas-Vully, au bord du lac,

maison d'habitation

avec une pose de terrain, comprenant quatre chambres, une cuisine, deux caves, écurie et grange. — Pour traiter : environ 17,000 fr. — S'adresser à Mme Bula, café, Courgevaud. Tél. (037) 7 26 45.

A vendre

terrain à bâtir à Champréveyres

en bordure de la route cantonale, côté nord, près du pont de la directe. Parcelles de 1134 et 792 m². Vue imprenable. — Ecrire sous chiffres X. A. 731 au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAIN

A vendre plusieurs parcelles au bord du lac avec grève. — Ecrire sous chiffres C. P. 748 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer, à l'est de Neuchâtel, un

local neuf

pour fabrique, de 60 m², grandes fenêtres, entrée dans vestibule, W. C., eau, force et lumière. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à A. D. 749 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour tout de suite ou pour date à convenir, à Onnens, un

appartement

de trois chambres avec dépendances. S'adresser à Gaston Dagon, Onnens (Vaud). Tél. 4 41 73.

A LOUER

dans le Vully vaudois, un appartement de deux, trois ou quatre pièces avec éventuellement un verger en rapport. Vue magnifique. S'adresser à Marc Bessard, à Salavaux.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée pour monsieur. Chauffage central. — Lauber, Ecluse 58.

Petite chambre indépendante. Treille 4, 3me.

ENCHÈRES

Office des faillites de Neuchâtel

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 15 février 1951, dès 14 heures, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères publiques, **au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville :**

une chambre à coucher, en bouleau de Suède, comprenant deux lits jumeaux, deux tables de nuit, une armoire à trois corps, deux sommiers métalliques, un matelas crin ; un secrétaire-commode noyer ; une armoire sapin, deux portes ; une commode ; un canapé ; une table à ouvrage ; un régulateur ; une machine à coudre à main ; un potager à bois ; un réchaud à gaz, deux feux ; deux tables ; chaises ; tabourets ; une bicyclette « Sorna » ; un diable ; vaisselle ; batterie de cuisine ; linge de maison ; lingerie ; vêtements pour dames ; ainsi que de nombreux autres objets.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite et la faillite.

OFFICE DES FAILLITES.

DEMANDES A LOUER

Ménage de deux personnes d'âge mûr, solvable, tranquille et sérieux, demande

appartement

à louer pour tout de suite ou pour fin février au plus tard. Confort pas nécessaire. — Demander l'adresse du No 671 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer un
APPARTEMENT
de quatre ou cinq chambres ou maison avec jardin. — Adresser offres écrites à P. L. 750 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer en ville

appartement

avec magasin ou atelier, ou appartement seul, au centre. Eventuellement achat de l'immeuble. — Adresser offres écrites à H. P. 739 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerçant cherche

LOCAUX

pour magasin, bien situés, à Serrières, Auvernier ou la Coudre. Ecrire sous chiffres R. B. 743 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple solvable, tranquille, sans enfants, offre « bonne récompense » à qui les aiderait à trouver

PETIT LOGEMENT

d'une ou deux pièces au centre, éventuellement chambre non meublée avec possibilité de cuisiner. — Téléphoner au 5 57 13.

PENSIONS

On cherche pour élève suisse allemande, dès avril, chambre et pension dans

famille végétarienne

Adresser offres écrites à X. A. 747 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, près de la gare, belle chambre indépendante au soleil avec pension. Tél. 5 54 85.

A louer

JOLIE CHAMBRE

avec pension soignée. — Beaux-Arts 24, 2me étage.

Nous cherchons pour

JEUNE FILLE

zuricoise, 17 ans, bien élevée (Ecole de commerce supérieure), pension de premier ordre, avec chambre ensoleillée, dans famille cultivée et sérieuse de langue française, à partir du 10 avril, à Neuchâtel ou très proches environs, de préférence dans famille ne prenant qu'une ou deux pensionnaires. Vie de famille exigée. Faire offres d'urgence sous chiffres B. N. 717 au bureau de la Feuille d'avis.

DEUX BELLES CHAMBRES

à un et deux lits avec ou sans pension, dans villa au Mail. Prix modéré. — Adresser offres écrites à R. B. 726 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour les cantons de Neuchâtel, Fribourg et pour le Jura bernois, un

représentant

possédant auto, pour le placement d'une spécialité à gros succès dans la branche alimentaire. Agents à la commission bien introduits auprès de tous les magasins, pharmacies, drogueries, kiosques, confiseries, tabacs, sont priés d'envoyer offres détaillées avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, références, sous chiffres G. 6580 Z., à **Publicitas, Zurich 1.**

LA COUDRE

Ensuite du départ de la titulaire, la place de

porteuse de journaux

(« Feuille d'avis de Neuchâtel »)

est à repourvoir pour le 1er mars. La préférence sera donnée à personne pouvant se faire aider par ses enfants. — Adresser offres de services à l'Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », 1, rue du Temple-Neuf.

Importante maison de la place cherche une

jeune employée

capable et intelligente. Adresser offres avec curruculum vitae, prétentions de salaire et photographie sous chiffres L. C. 723 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante maison cherche pour ses bureaux, à Bâle, une

sténo-dactylo

pour correspondance française/allemande. Place stable.
Adresser offres détaillées, avec curriculum vitae, copies de certificats, épreuve manuscrite, photographie, date d'entrée et prétentions à case postale 20261, Bâle 2.

Alpina, Cie d'assurances S. A., Zurich
cherche, pour les districts du bas, un

inspecteur-organisateur

avec acquisition pour nos branches accidents, transports, incendies, glaces, R.C. et autos.
Nous offrons : fixe, frais et commission. Adresser offres à A. Giroud, agence générale, Saint-Maurice 7, Neuchâtel, ou à la direction à Zurich, Bleicherweg 10.

Bureau fiduciaire de la place cherche, pour fin mars, une

secrétaire-comptable

connaissant parfaitement la sténodactylographie et la comptabilité. Faire offres sous chiffres M. X. 740 avec prétentions, photographie et références, au bureau de la Feuille d'avis.

MANUFACTURE D'HORLOGERIE DU VIGNOBLE
cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un

jeune garçon de 15-16 ans

qui serait formé sur différentes parties d'atelier. Place stable. — Adresser offres écrites à M. B. 738 au bureau de la Feuille d'avis.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A. Neuchâtel
cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

mécaniciens-outilleurs

Adresser offres écrites avec copies de certificats ou se présenter.

A PROFITER !

200 chemises de nuit

pour dames et enfants à des prix vraiment avantageux

Chemises de nuit POUR ENFANTS
Interlock pur coton, rose, ciel, fine garniture de dentelle, longueur 70 cm.
5.90
+ -.60 par taille

Chemises de nuit POUR DAMES
Interlock pur coton, en saumon ou ciel, tailles 42-48
9.80
Idem pur coton uni . . . 8.90

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

La Nouveauté s.a. AU LOUVRE NEUCHATEL

Fabrique d'horlogerie de la région cherche

remonteurs de finissages et d'échappements, éventuellement

terminages complets en calibres Roskopf 5 ¼" à 10 ½".

Faire offres sous chiffres P. 1722 N., à Publicitas, Neuchâtel.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A., Neuchâtel,
engage tout de suite

mécaniciens de précision

ayant quelques années de pratique. — Faire offres écrites avec copies de certificats ou se présenter.

NOUS CHERCHONS une

SURVEILLANTE

très au courant de la branche textile. Faire offres avec prétentions de salaire.
Aux 2 Passages S. A., Neuchâtel

Visiteur d'échappement

et de mise en marche, trouverait place stable et intéressante. Emploi régulier, belle situation. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres détaillées sous chiffres F. M. 715 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande
jeune homme propre et de confiance en qualité de
commissionnaire
Occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille et bons gages assurés. Entrée immédiate ou pour date à convenir. — Offres à **H. Müller, boucherie, Brienz (Berne).** Tél. 2 81 79.

On cherche, pour tout de suite, une

bonne à tout faire

S'adresser au Café-restaurant des Halles, Neuchâtel.

Qui s'occuperait, une ou deux fois par semaine de la

tenue du ménage

d'un monsieur seul ? — Adresser offres écrites à L. Z. 742 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

bonne à tout faire

pour ménage de trois personnes. Pas de lessives. Entrée immédiate. — Adresser offres écrites à P. O. 744 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

femme de ménage

deux à trois heures par jour. S'adresser au magasin Porret-Radio, Seyon 3.

JEUNE FILLE

serait engagée en qualité d'aide dans un département de décoration. — Faire offres à case postale 33902, Neuchâtel 2.

On demande

jeune fille

robuste et intelligente pour faire le ménage et aider au magasin (alimentation). On mettrait au courant. Entrée 1er mars. — Ecrire sous chiffres **P 10198 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.**

Jeune homme

On demande jeune garçon en qualité de commissionnaire et pour effectuer travaux faciles dans une boucherie. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Bons traitements. Entrée à convenir. — W. Hofer-Maradan, maître-boucher, Münchenbuchsee près Berne. Téléphone (031) 7 91 33.

MAÇONS

seraient engagés par l'entreprise A. Socchi, Draizes 75, Neuchâtel, tél. 5 37 08.
A la même adresse, on achèterait

bétonneuse

d'occasion.

On demande une jeune

sommelière

même débutante. Entrée immédiate. S'adresser à Mme veuve Straumann, café du Progrès 10, la Chaux-de-Fonds. — Tél. 2 41 65.

Petite et honorable famille d'agriculteurs cherche un

GARÇON

de 14 à 16 ans, si possible fils d'agriculteurs. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Si on le désire, le jeune homme peut suivre l'école allemande. — Faire offres à Ernst Heuer, agriculteurs, Buetigen près de Lyss.

Bureau de la Chaux-de-Fonds demande

PERSONNE

débrouillarde, connaissant bien la machine à écrire. Place stable. Fort salaire. Adresser offres écrites à F. V. 610 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans une petite entreprise agricole, on cherche un

GARÇON

hors des écoles, ou encore astreint à fréquenter la dernière année. Bons soins et vie de famille. Adresser offres à famille Walther Anker-Zésiger, Anet.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir, un

jeune homme

hors des écoles, ou un homme d'un certain âge, encore robuste, pour aider à tous les travaux de campagne. Bons soins et vie de famille. Salaire selon entente. S'adresser à Alex Maurer, la Joux-du-Plâne (Neuchâtel). Tél. 7 13 80.

VENDEUSE QUALIFIÉE

intelligente et distinguée, serait engagée à la Crémerie - Chocolaterie Moreau, au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Adresser offres avec photographie copies de certificats et prétentions de salaire.

Dame seule, âgée, cherche

personne

de confiance pour faire son ménage et lui tenir compagnie. — Demande quelques soins. Adresser offres écrites à A. D. 732 au bureau de la Feuille d'avis.

Ouvrier maréchal

qualifié serait occupé du 22 février à fin mars. — S'adresser : maréchalerie-charronnage Racine, Lignières (Neuchâtel), téléphone 7 92 83.

Gains accessoires

Courtiers dépositaires sont demandés dans chaque ville de Suisse romande pour l'organisation d'un service de vente (journal et livres). Gain important pour personne aimant les livres et s'intéressant au mouvement littéraire. — Ecrire sous chiffres **P 1674 N à Publicitas, Neuchâtel.**

On cherche, pour tout de suite,

sommelière

connaissant à fond le service de restauration, en qualité d'extra, pour trois jours par semaine. Faire offres au Café-restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille

de 16 ans, de confiance et appliquée,

cherche place

pour aider au ménage. Possibilité de suivre des leçons de français désirée. — Offres avec indications de salaire à **H. Zaugg,** Landwirt, Gossliwil (Soleure).

Demoiselle cultivée

cherche occupation partielle auprès de personne sédentaire (lecture, conversation, correspondance). Adresser offres écrites à M. A. 636 au bureau de la Feuille d'avis.

Gypseur - peintre

connaissant les travaux de maçonnerie, cherche place stable de magasinier dans industrie ou commerce de la ville ou environs. Adresser offres écrites à X. R. 737 au bureau de la Feuille d'avis.

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, connaissant bien l'anglais et l'allemand, la sténo-dactylographie, la comptabilité, les travaux de bureau, capable d'initiative et de travail autonome, cherche poste intéressant. — Ecrire sous chiffres V. B. 745 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre 8 m³ de

fumier

Chez M. Henri Gerber, Hauterive (Neuchâtel).

A VENDRE

une cuisinière à gaz, émaillée crème «Eskimo», trois feux et un four, à l'état de neuf ; un pousse-pousse blanc « Wisa-Gloria » ; une chaise d'enfant ; une chaise roulante avec table ; un meuble layette rose, le tout en parfait état, cédé à des prix avantageux. — Tél. 5 31 89.

Toujours fraîche et admirée !
grâce aux vertus des délicieux
« Yoghourts »
« Armailli »
fabriqués chaque jour
la pièce 41 c.
HOPITAL 10

A vendre magnifique

RADIO

avec **tourne-disque**

combiné. Occasion unique, modèle 1951. Téléphone 5 37 58.

A vendre

14 perches d'échafaudage

de 10-12 m. Tél. 6 33 84.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE

marque « Le Rêve », trois plaques et four, 380 W., en parfait état, à vendre d'occasion. — S'adresser : Mail 2.

A vendre une bonne

jument

des Franches-Montagnes, de 9 ans, primée, borgne par suite d'accident. Au même endroit on engagerait un

domestique

au courant de tous les travaux de la campagne. S'adresser à Ernest Burki, Peroset, Grandson.

«Opel» 9 CV

quatre-cinq places, en parfait état de marche, freins hydrauliques, belle carrosserie. Fr. 1200.—. Ecrire case postale 472, Neuchâtel.

A vendre, pour cause imprévue, de 1re main,

« Peugeot » 202

conduite intérieure 1947, freins hydrauliques, quatre pneus, amortisseurs et intérieur simili cuir, le tout à l'état de neuf. — Tél. 5 30 54.

HUILES DE CHAUFFAGE

MAZOUT

M. SCHREYER
COMBUSTIBLES
DuPeyrou 3 Tél. 5 17 21

AVIS MÉDICAUX

Dr C. de Meuron
DE RETOUR

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter

« Scooter »

« Vespa » ou « Lambretta » en parfait état. — Adresser offres écrites à C. P. 741 au bureau de la Feuille d'avis.

Commode de style

(ou imitation) est cherchée à acheter. Adresser offres écrites à G. M. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter un bon

PIANO

bien conservé. — Offres avec prix à A. R. 751 au bureau de la Feuille d'avis.

Reprise de commerce

Jeune homme, 27 ans, actif, sérieux et de toute moralité, désire reprendre une bonne affaire. Donnerait la préférence à commerce de gros. Capitaux disponibles. — Faire offres avec tous renseignements utiles à Albert Froidevaux & Fils, Promenade 2, la Chaux-de-Fonds.

APPRENTISSAGES

Importante maison de la place engagerait pour le printemps

UNE APPRENTIE

Seules des jeunes filles intelligentes, ayant du goût pour les travaux de bureau, sont priées de faire leurs offres sous chiffres J. K. 722 au bureau de la Feuille d'avis.

Maître boulanger-pâtissier de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un

apprenti

propre et travailleur. — Faire offres sous chiffres P 1715 N, à Publicitas, Neuchâtel.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu, samedi après-midi, de la rue des Moulins à la Croix-du-Marché, un

porte-monnaie

appartenant à un ouvrier. Prière de le rendre au poste de police.

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Louis CLEMMER, dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, prient toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin, de croire à l'expression de leur reconnaissance émue. Un remerciement tout spécial à ceux qui ont fleuri si abondamment leur cher disparu.

Neuchâtel (Cassardes 5), le 12 février 1951.

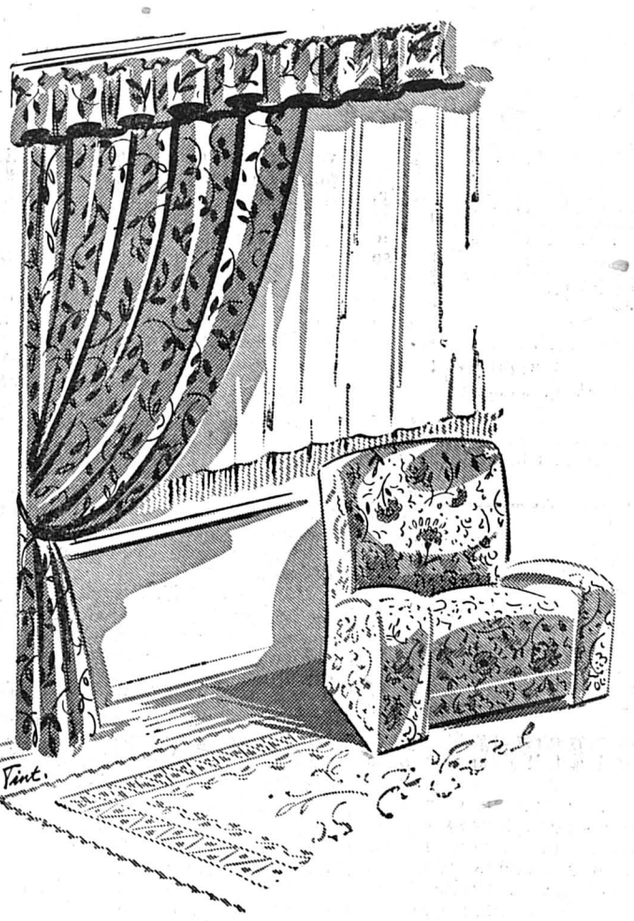

GRAND CHOIX DE

Tissus de décoration

à prix avantageux

Imprimés 3.90
très jolies impressions nouvelles pour grands rideaux, largeur 120 cm. . . . le m. 5.90 4.90

Jacquard, ton sur ton 4.90
très jolies qualités et teintes, dans tous coloris, largeur 120 cm. . . . . le m. 9.50 6.90

Tulle, gros réseau 10.50
jolis motifs pour vitrages et panneaux stores, différentes largeurs . . . le m. 14.50 12.50

Vitrages à volants 2.25
en voile coton, jolis coloris sur fond blanc, le m. depuis

Rideaux de cuisine 1.35
guipure, étamine . . . . . le m. depuis

Marquisette 2.95
belle qualité écru ou blanc, largeur 112 cm. le m. depuis

GRAND ARRIVAGE DE SUPERBES

VITRAGES ENCADRÉS

en marquisette, filet ou tulle, garnis de plis religieuses, entre-deux, etc.

Toutes longueurs - Prix très avantageux

AUX 2 PASSAGES

NEUCHATEL S. A.

VOYEZ NOS DEUX VITRINES SPÉCIALES

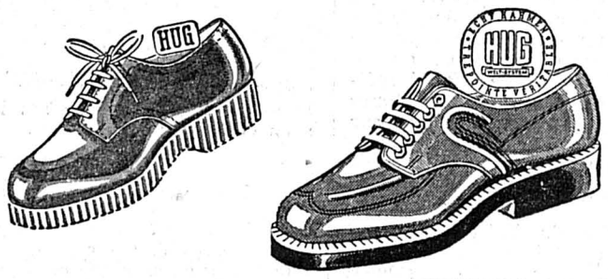

Visitez notre exposition

sans obligation d'achat

Pour messieurs

PANTOUFLES	5.—
PANTOUFLES en vernis « cosy »	7.—
RICHELIEU noir	19.—
RICHELIEU brun	19.—
RICHELIEU brun, semelles de crêpe	24.—
RICHELIEU brun, semelles de cuir	24.—
RICHELIEU, semelles de crêpe	29.—
RICHELIEU, semelles de caoutchouc	29.—

Pour fillettes et garçons 27-35

RICHELIEU brun, semelles de crêpe, 27-29	17.—
RICHELIEU brun, semelles de crêpe, 30-35	19.—
RICHELIEU semelles de cuir, 27-35	15.—
RICHELIEU pour enfants	7.—
BOTTINES pour enfants, en noir	7.—
SOULIERS SPORT ou de cuir noir Nos 27-32	19.—

J. KURTH S.A. NEUCHATEL

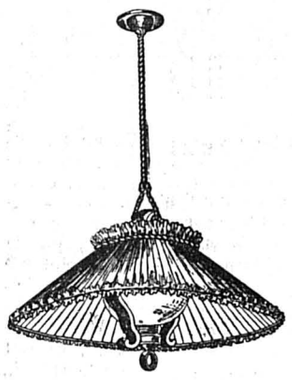

Belle lustrerie

Quelques prix

Lustres pour salles à manger depuis	35.—
Plafonniers pour chambres à coucher . . . . depuis	14.50
Lampes de chevet depuis	8.50
Appliques murales depuis	16.80
Liseuses à pincer depuis	5.—

Elexa

1 RUELLE DUBLÉ NEUCHATEL

Pour vos meubles...

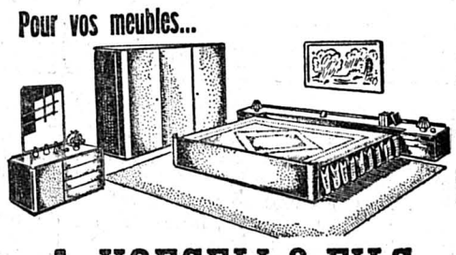

A. VOEGELI & FILS

Chambres à coucher
Salles à manger
Studios, rideaux, tapis
Couvre-lits, entourages de lit

Maison fondée en 1860

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S. E. N. J.

Tous les jours
palée
bondelle
filet
au magasin
LEHNHERR
FRÈRES

A vendre quelques
machines à coudre
d'occasion, bien revisées et livrées avec garantie, de Fr. 70.— à Fr. 350.—. Facilités de paiements.
H. Wettstein, Seyon 16, Grand-Rue 5, tél. 5 34 24.

Framboise-Myrtille

noire, à l'arome de la myrtille, ne drageonne pas, ne gèle pas, excellente nouveauté de mérite, croissance rapide, même en terrain sec et pauvre ; abondante récolte en juin. Recommandable aussi pour régions froides et d'altitude, où la récolte se fait en juillet. Plantation à 1 m. (5 plantes suffisent pour un petit ménage). Le plant : Fr. 2.40 ; 5 plants : Fr. 9.50 ; 10 plants : Fr. 18.—.

Pépinières W. MARLÉTAZ - BEX

Tél. (025) 5 22 94 (Vaud)

CATALOGUE SUR DEMANDE

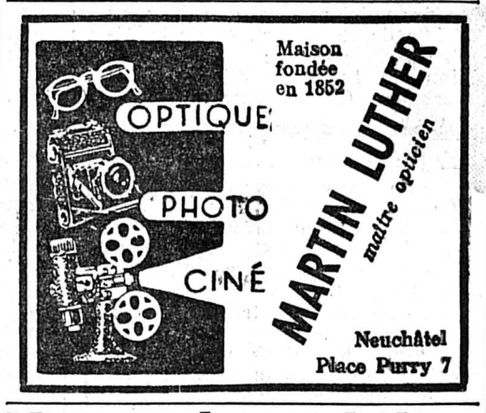

Maison fondée en 1852

MARTIN LUTHER
maître opticien

Neuchâtel
Place Purry 7

Vente de mobilier

La succession de feu Mlle A. Fallet vendra de gré à gré, à son domicile (maison de la poste, à Dombresson), les après-midi de 2 à 5 heures, du 13 au 17 février :

Un secrétaire, deux commodes, quatre armoires en noyer, buffet de service, tables à allonges, chaises rembourrées, fauteuils, tables à ouvrage, de salon, tables à jeux, bureau de dame, radio, plusieurs lits, divans, lit complet à une place, lavabo, machine à coudre. Beaucoup de lingerie, vaisselle, cuisine complète, ainsi que cave.

Quantité d'autres articles dont le détail est supprimé.

POURQUOI RISQUER UN RHUME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampooing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.—. Envoi et vente par le dépôt : Pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

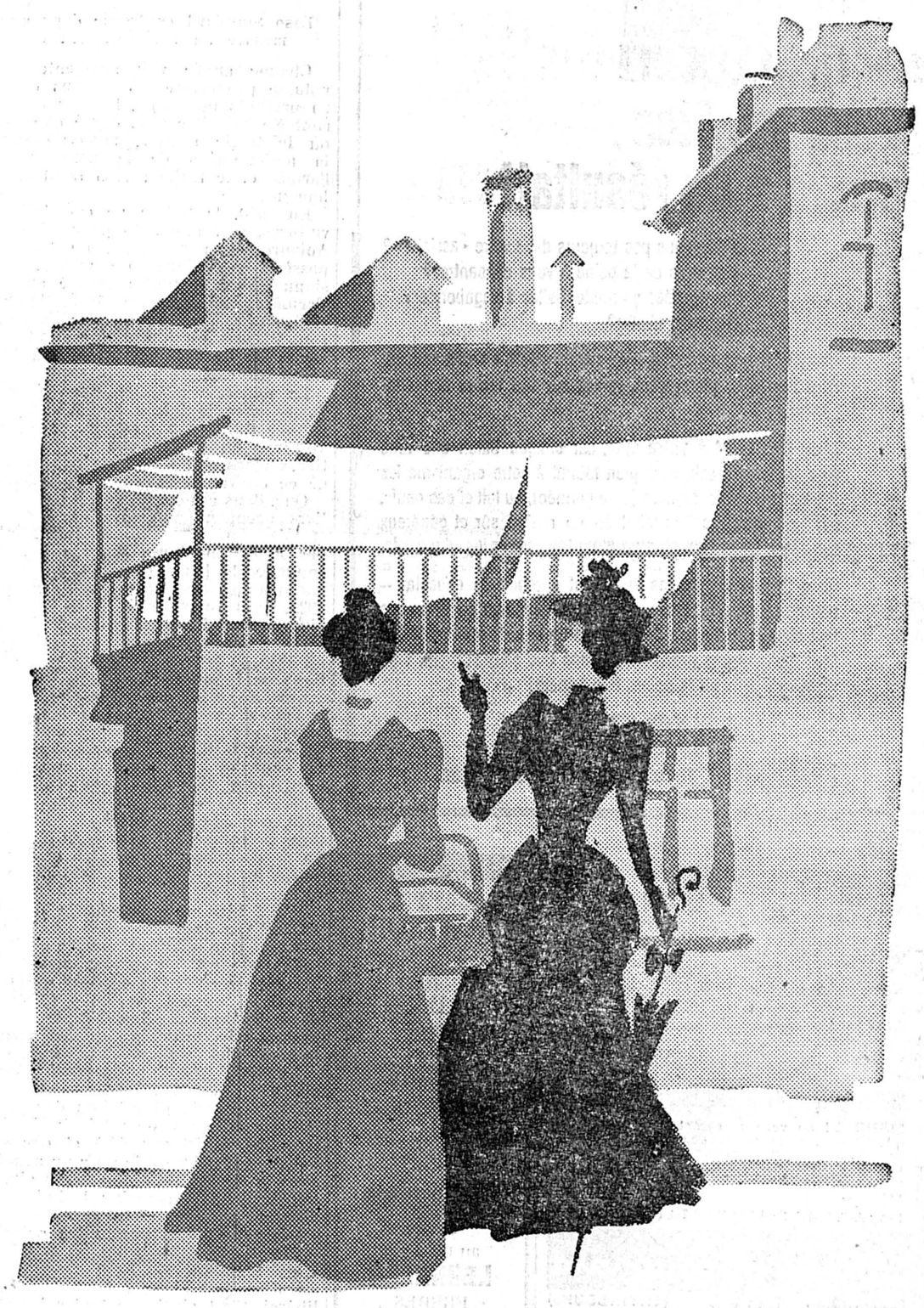

Lessive au Persil, lessive blanche!

Il y a plus de 40 ans, les premières lessives au Persil firent sensation; la netteté et l'éclat pur du linge lavé au Persil était un sujet d'étonnement général. De nos jours, la lessive au Persil, communément répandue, est entrée dans nos habitudes.

C'est à Persil qu'échut jadis l'honneur de rendre plus aisée la lessive. Les ménagères en firent leur profit. Persil marqua un grand progrès dès qu'il parut. Par la suite, sa qualité fut sans cesse améliorée et elle est aujourd'hui meilleure encore qu'avant la guerre.

Ne soyons pas surpris si l'on affirme partout que le rendement de Persil est unique. Ce qui frappe:

c'est la richesse du lissu et
l'abondance de la mousse,
le linge rendu par Persil plus blanc que jamais !
Et pour vous, Madame, résultat capital:
la lessive a un air de santé,
de propreté, un éclat et
un aspect si soigné que vous en serez ravie.

Persil purifie avec tant de douceur qu'il convient parfaitement pour les lainages et les soieries. Femme soigneuse blanchit au Persil.

Persil

Hors de pair aussi pour la machine à laver
*Trempez à l'Henco * Rincez au Sil*

PERSIL, LE BON PERSIL

HENKEL, BALE PF 806 b

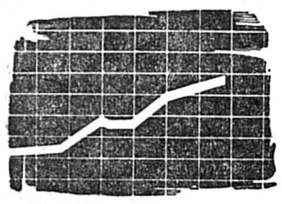

Vous qui êtes arrivé à un résultat!

N'êtes-vous pas toujours dans votre «assiette»?
Avez-vous de la peine à vous concentrer?
Vos pensées se mettent-elles à vagabonder?
Etes-vous abattu?

Une déficience nutritive peut compromettre votre succès. Pour l'exploiter pleinement, veillez sur vos forces et ménagez-les.

Choc Ovo vient à votre aide, car chaque bâton que vous croquez quand cela vous plaît fournit à votre organisme les éléments nutritifs du malt (orge germée), du lait et des oeufs, qui se transforment aussitôt en un renfort sûr et généreux d'énergie. **Choc Ovo se paie ainsi tout seul plus d'une fois.**

Choc Ovo — Ovomaltine sucrée et enrobée de chocolat — nourrit et stimule. Etes-vous pris au dépourvu ou avez-vous tout simplement envie de satisfaire un brin de gourmandise? Ayez toujours une provision de Choc Ovo sous la main. Vraiment cela en vaut la peine. Bon appétit!

CHOC OVO

WANDER rend dispos

COF 8

La consommation des produits pétroliers ne cesse d'augmenter en Suisse

Esso Standard contribue dans une large mesure au ravitaillement du pays

Chaque année voit augmenter dans une notable proportion les besoins de la Suisse en produits pétroliers, besoins qui continueront à s'accroître sans doute dans la mesure où le trafic routier, l'activité industrielle, la motorisation de l'agricluture, celle de l'armée et le trafic aérien iront en se développant.

En 1910, la Suisse ne comptait que 2276 voitures, soit une auto pour 1650 habitants. Aujourd'hui, par contre, un Suisse sur 25 possède sa voiture. Ce mouvement ascensionnel s'est surtout accentué au cours des dernières années. En 1950, le total des véhicules à moteurs civils s'élevait à environ 265,000 ce qui représentait une augmentation de 21 % par rapport à 1949 et de 109 % par rapport à 1939.

Le tourisme automobile se développe en Suisse avec la même rapidité. Au cours de l'année 1950, par exemple, presque 726,000 voitures étrangères ont franchi nos frontières alors qu'en 1947 un peu plus du tiers de ce chiffre seulement avait été enregistré.

Que, dans ces conditions, les produits pétroliers occupent une place de plus en plus grande dans nos importations, n'étonnera personne. En douze ans, la consommation annuelle de benzine, par exemple, n'a-t-elle pas presque doublé dans notre pays ? En 1939, nous importions 183,500 tonnes de benzine et, en 1950, plus de 300,000 tonnes.

On n'apprendra pas sans intérêt que si, en 1950, la Suisse a importé plus de 2,5 millions de tonnes de charbon, 1,15 million de tonnes de produits pétroliers sont entrés dans le pays pendant la même période. Et ces dernières importations, il sied de le souligner, ont pour la Confédération — donc pour tous les contribuables suisses — une valeur toute particulière, car elles rapportent à la caisse fédérale des sommes considérables. Ainsi, en 1949, par exemple, les importations de produits pétroliers ont permis au fisc d'encaisser un montant correspondant à environ 20 % de toutes les recettes douanières de la Confédération.

Il est bien entendu que la Suisse, qui ne produit pas de pétrole, doit pratiquer dans ce domaine une politique ouverte et libérale. Car l'achat de cette précieuse matière — aussi importante en temps de paix qu'en temps de guerre — permet ensuite à notre économie de se développer, d'ouvrir à nos produits d'exportation les marchés étrangers et d'accroître la prospérité du pays.

La Suisse compte aujourd'hui plus de 50 importateurs de produits pétroliers. Esso Standard (Switzerland) est l'un des plus anciens puisque cette maison est installée dans notre pays depuis 56 ans déjà et que depuis les débuts de l'automobile on a pu apprécier chez nous la qualité de ses produits ainsi que ses efforts dans le domaine technique et de la distribution.

Désireuse de respecter les principes auxquels notre démocratie demeure attachée, Esso Standard s'efforce de contribuer au maintien d'un ordre économique équilibré et libéral. C'est ainsi que toutes les stations de distribution en Suisse, qui vendent les produits de qualité Esso et qui se distinguent par leur aspect accueillant et par les services qu'elles sont à même de rendre aux automobilistes, sont desservies par des commerçants autonomes, qui servent d'intermédiaire entre Esso et le public.

FIANCÉS! En vous adressant directement à la fabrique, vous réaliserez de sérieuses économies. Nos mobiliers garantis 20 ans vous donneront entière satisfaction. — Demandez notre catalogue illustré. — Livraison franco domicile.

Rep.: J.-P. ROTH, Fontaines (Ntel) Tél. (038) 7 13 64

BBB Bischof & Bugnard

TEL (029) 3.15.54 BROC (CT. FRIBOURG)

LUTZ MUSIQUE
Croix-du-Marché (Bas rue du Château)
RADIOS
Tourne-disques

Tous les jours
filets de perches
frais
au magasin
LEHNHERR FRÈRES

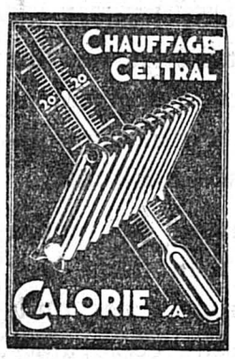

CALORIE S. A.
NEUCHATEL - LA CHAUX-DE-FONDS

CHAUFFAGE CENTRAL

Chauffage à distance
Chauffage par le plafond
Régulation automatique
Brûleurs à mazout

Chambre à coucher

magnifique modèle en bouleau doré, comprenant deux lits, deux chevets, une coiffeuse, une armoire trois portes, deux sommiers, deux protège-matelas, deux matelas, le tout livré franco domicile, icha compris, Fr. 1690.—.
Fiancés, tous les modèles de notre immense stock sont vendus aux prix d'avant la hausse.

Ameublement Odac Fanti & Cie
Grand-Rue 34-36, tél. 9 22 21, Couvet

C. BUSER fils LE MAGASIN SPÉCIALISÉ Faubourg du Lac 1 Neuchâtel **Au Cygne**

LA POLITIQUE EN FRANCE

LA RÉFORME ÉLECTORALE SERA-T-ELLE VOTÉE?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Du point de vue M.R.P., en revanche, la concurrence R.P.F., dans la mesure même où elle subsiste, constitue un danger redoutable. On comprend dès lors (et sous l'angle purement égoïste de la vie du parti) que l'apparentement Guy Mollet ne contente pas tout à fait les républicains populaires et que ceux-ci suggèrent de le voir compléter par une «charte-programme» dont ils savent par avance que refusée par le R.P.F., elle leur permettrait ainsi de défendre facilement leur position dangereusement menacée.

Le texte officiel...

L'économie générale du projet Guy Mollet vaut, au demeurant, d'être examinée en partant du texte officiel que voici :

« Si une liste simple obtient au premier tour la majorité absolue, elle est élue. En revanche, pour qu'un ensemble de liste apparentée soit élu au premier tour, il devra obtenir une majorité dite « qualifiée ».

« La répartition des sièges au sein des listes apparentées se fera selon la règle de la répartition proportionnelle. Les mêmes dispositions joueront pour le second tour. La majorité « qualifiée » a été fixée à 60 % des suffrages exprimés pour le premier tour et à 55 % pour le deuxième. Si au second tour aucune liste simple n'obtenait la majorité absolue, ou si aucun ensemble de listes apparentées n'obtenait la majorité qualifiée, la représentation proportionnelle serait appliquée.

... et ce qu'il veut dire

De la lecture attentive de ce texte, une conclusion se dégage en tout premier lieu. C'est que si aucune liste n'a obtenu la majorité requise (majorité simple pour la liste isolée, majorité qualifiée pour les listes apparentées), c'est à la répartition proportionnelle que seront en définitive attribués les sièges à pourvoir.

Or, et c'est là le secret de cette loi, il se trouve qu'en France la diversité des opinions empêchera vraisemblablement, dans la majorité des cas, les listes en présence de rassembler les majorités nécessaires. Des pointages préalables ont été opérés. qui tenaient compte des possibilités d'apparentement. D'après ces pointages, il serait apparu que dans 60 ou 75 % des cas, et en raison des « inimitiés locales », le dernier mot en restera à la proportionnelle, soit que le R.P.F. refuse les alliances, soit que les radicaux et le M.R.P. en fassent autant de leur côté.

C'est ce qui a fait dire non sans raison qu'en dépit des apparences arithmétiques, le sytème Guy Mollet n'avait de « deux tours » que le nom et qu'il n'était en réalité qu'une proportionnelle dissimulée. Voilà qui explique en partie d'une part le préjugé favorable de certains M.R.P. vis-à-vis d'un projet chèvre-chou et les réserves élevées par les radicaux que leur position médiane risque de placer très souvent dans une situation délicate, pour ne pas dire plus.

Pourquoi la question de confiance ?

Voilà également pourquoi, et ce sera le mot de la fin, le système Guy Mollet n'a de chance d'être adopté au parlement qu'après avoir été substantiellement modifié. Une objection peut être élevée : quelle sera l'attitude du gouvernement qui a posé la question de confiance à son sujet ? En ce domaine, il sied de ne pas dramatiser les choses, car dans l'esprit du cabinet, c'est essentiellement sur le principe d'une réforme que la question de confiance doit être employée bien plus que sur les modalités de celle-ci.

Ce que veut M. Pleven, c'est qu'on sorte de l'impasse électorale. Le reste est une affaire purement intérieure et qui ne regarde que les députés eux-mêmes. Et là, il est bien certain que si les radicaux ne veulent pas être les dindons de la farce, les républicains populaires ne désespèrent nullement d'obtenir de l'assemblée qu'elle s'en tienne au fameux tour unique, lequel doublé d'un apparentement astucieux, leur permettrait au moindre dommage, d'affronter le suffrage universel.

L'affaire n'est pas réglée, et dans quinze jours, on se battra dur au parlement avant de se mettre d'accord, si jamais un accord peut intervenir.

M.-G. GÉLIS.

Du côté de la campagne

Un aspect de la politique arboricole

Les récoltes de fruits à pépins et à noyaux ont été abondantes l'année dernière, presque partout en Suisse. Il en est résulté par endroits de sérieux désagréments, notamment lorsque la vente des fruits s'est heurtée à la concurrence des fruits étrangers. Nous connaissons aussi des producteurs qui n'ont même pas voulu consacrer un peu de leur précieux temps pour cueillir des pommes, sachant par avance qu'ils ne pourraient pas les vendre. Enfin, il faut le dire, le consommateur est devenu difficile. Il s'est habitué aux fruits importés, d'excellente qualité.

Un problème se pose donc : celui de la politique arboricole, si nous osons employer ce terme, qui doit être orientée dans une autre direction. Nous tenterons d'en dégager brièvement aujourd'hui les principales considérations.

Une richesse nationale

La Suisse, par rapport à sa superficie, est le pays d'Europe, sinon du monde, le plus riche en arbres fruitiers cultivés. En effet, selon de récentes statistiques, le nombre total d'arbres fruitiers (espaliers et arbres nains compris) s'élève à quelque 18 millions, appartenant à 200,000 exploitations agricoles et à des milliers de propriétaires de jardins.

Au point de vue climat, notre pays est fort bien partagé en ce qui concerne l'arboriculture ; il est suffisamment ensoleillé et humide. Par ailleurs, les zones les plus favorables sont celles des vignobles. Les vergers peuvent fort bien apparaître dans le Jura jusqu'à 800 mètres d'altitude et dans les Alpes et les Préalpes jusqu'à 900 mètres, voire même jusqu'à 1200 m. dans le Valais et les Grisons.

La plus grande partie de nos arbres fruitiers sont répartis sur un territoire de 30 à 40 km. de large longeant la région des Préalpes entre Berne et le lac de Constance. Plus du 50 % des pommiers se trouvent dans une bande de territoire allant du Rheintal saint-gallois, l'Appenzell et la Thurgovie jusqu'à la frontière zuricoise, et du lac de Thoune à travers le Mittelland bernois jusqu'au pied du Jura soleurois.

En Suisse centrale se trouve la région des poiriers ainsi que dans les districts de Rorschach et de Saint-Gall, les rives du lac de Zurich, la région de Lucerne, Küssnacht et Unterhallau (Schaffhouse).

Les cerisiers sont très répandus dans les cantons de Bâle, Argovie, Soleure, Schwytz, Zoug, lac de Bienne et rives du Léman. Les pruniers de toutes variétés croissent parfaitement bien dans le canton de Vaud, dans les régions du Jura bernois et soleurois et les districts fribourgeois situés sur les rives sud du lac de Neuchâtel. Les abricotiers, par contre, ne se rencontrent guère qu'au Valais. Le canton de Neuchâtel, pour sa part, est fort bien partagé, puisque presque tous les arbres fruitiers cités sont connus pour être de bon rapport.

Le rajeunissement des vergers

La Suisse allemande et le Valais ont compris, il y a quelques années déjà qu'il fallait donner à la politique arboricole une nouvelle orientation. Des millions d'arbres fruitiers qui ne produisaient que des fruits de seconde ou de troisième qualité ont été arrachés ou surgreffés. A l'heure actuelle, dans ces régions, l'arboriculture est florissante et les vergers « modernes » se rencontrent à chaque détour des routes de campagne.

En Suisse romande, de sérieux progrès ont été accomplis dans ce domaine, mais la plus grande partie du travail reste à faire. Dans le canton de Neuchâtel spécialement, le problème du rajeunissement des vergers n'a pas encore été compris partout ou, s'il a été compris, il n'a pas encore été résolu ; une promenade à travers monts et vaux, convaincrait ceux qui ne partageraient pas ce point de vue. Nous ne parlerons que des vergers du Val-de-Ruz qui ont, à quelques exceptions près, piètre mine. Il y a une quantité d'arbres rabougris, d'autres donnant un fruit médiocre, mal entretenus, qui voisinent avec de jeunes plants sur le point d'être eux-mêmes abandonnés à leur sort.

Il faut procéder par étape

Nous comprenons fort bien que le propriétaire hésite à sacrifier d'emblée plusieurs arbres fruitiers. Le rajeunissement de son verger est une œuvre de longue haleine qui s'échelonnera sur plusieurs années. A chaque saison, il remplacera ou surgreffera un ou deux arbres, de façon à ne pas se priver d'un coup d'une récolte même de qualité inférieure. Il procédera donc par étapes et se renseignera abondamment sur la manière de procéder au rajeunissement de son verger.

Nous avons le privilège de posséder, dans notre canton, une Ecole d'agriculture qui est à même de renseigner quiconque s'intéresse à l'arboriculture. Il est en effet indispensable d'agir avec bon sens pour obtenir les meilleurs résultats. Il existe des quantités de variétés de fruits qui ne croissent pas partout avec la même vigueur. Cela dépend du climat, des conditions atmosphériques et, surtout, de la structure du sol. Le but que chaque propriétaire de verger doit atteindre c'est obtenir les meilleurs fruits possibles et les qualités les plus belles.

Les traitements d'hiver

Un mot encore concernant l'entretien des vergers. Les arbres fruitiers ont besoin d'être soignés avant la reprise de la végétation. Il faut donc profiter des derniers mois d'hiver pour faire une inspection générale des plantations. Il convient de débarrasser les arbres des vieilles écorces, des lichens, des mousses, des branches mortes, des fruits momifiés, etc., autant de foyers de conservation et de développement des agents des principales maladies de nos arbres fruitiers.

Le meilleur moyen de conserver un verger sain est de traiter les arbres pendant les mois d'hiver. Il existe toutes sortes de produits sur le marché qui peuvent être répartis en plusieurs catégories. Voici, à titre d'indication, les principales d'entre elles :

Les carbolinéums (huile d'anthracène soluble) qui dégagent les vieilles écorces, détruisent mousses et lichens, les œufs de pucerons, et de chenilles.

Les colorants organiques qui donnent des résultats sensiblement analogues mais qui sont plus spécialement indiqués pour la destruction des œufs d'insectes et principalement de pucerons.

Les huiles blanches de pétrole pour la destruction des cochenilles,

Les bouillies sulfocalciques contre les spores de champignons, les mousses et les lichens.

Le problème du traitement des arbres fruitiers a été beaucoup discuté. Une chose est certaine : il favorise le développement des plants et celui des fleurs et des fruits. Là où les vergers ont été traités, les récoltes sont toujours meilleures que là où la nature exerce ses ravages sans discrimination.

Jean de la HOTTE.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

LE SENTIER DES SIRÈNES

GRAND ROMAN POLICIER

par **Edge TRÉMOIS** 2

— Vos opérations sont louches ?

— Si vous le prenez sur ce ton, mettons que je n'aie rien dit...

— Susceptible ? Il n'y a que la vérité qui offense...

— Aussi ne suis-je point fâché... Comment tenir rigueur à l'ironie d'un Français pur sang, capable de tout blaguer, y compris la mort ?

— Excusez-moi, monsieur, à mon tour. Je crois que nous nous entendrons... Vous êtes dans la police ?

— Votre culot me désarme. Non et oui...

— ?

— ... C'est-à-dire que pour mes affaires j'ai quelquefois besoin de me servir d'elle...

— Alors ?

— Comme vous ressemblez à votre père, Pierre Valroy !

Le jeune homme sursauta.

— Mon père ! Vous avez connu mon père ? balbutia-t-il.

— Oui, dit l'inconnu avec une pointe d'émotion, et je l'ai retrouvé dans votre premier regard, dans votre premier geste. C'était un de ces policiers comme on n'en fait plus — mais comme on en fera un jour prochain un second exemplaire, mon enfant.

— Vous avez connu mon père ? répéta le jeune homme. Qu'étiez-vous pour lui ?

— Un ami — pour lequel il travaillait — et dont il a fait la situation. Voilà pourquoi j'aimerais vous obliger.

— Oubliez ce que je vous ai dit tout à l'heure, monsieur.

— C'est fait.

— Puis-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler ?

— A Anselme Lafrater, directeur de la banque du même nom.

Le train venait de brûler la gare de Fontainebleau. Avec un long sifflement, il s'engouffra dans la forêt.

— Et l'on nie les hasards de la vie ! dit Lafrater avec bonhomie. Sans ce petit incident banal, j'aurais passé à côté du fils de mon meilleur ami sans le reconnaître, sans même le voir. Avouez que nous sommes dirigés par des forces qui nous dépassent.

— L'ananké antique, plaisanta Valroy. Je viens d'user la moitié de mon existence à apprendre cela.

— La suite, qui sera certes beaucoup plus longue, répondit Lafrater, illustrera d'exemples cette immortelle théorie... Mais dites-moi, vous n'avez pas été élevé à Paris ? Pourquoi ?

— Après la mort de mon père, maman se réfugia avec moi dans son pays natal, à Toulon. Elle n'avait plus qu'une idée : s'éloigner, m'éloigner de l'affreuse ambiance dans laquelle mon père avait péri.

— Vous a-t-elle parlé de moi ?

— Jamais.

— Elle ne verrait donc aucune espèce d'inconvénient à ce que je m'intéresse à vous ?

— J'ai tout lieu de le penser.

— Alors, je vous engage.

— Merci, cher monsieur. J'ai horreur des chiffres.

— Il ne s'agit pas de cela.

— Vous êtes banquier...

— Certes, mais un banquier un peu en marge des autres.

— Expliquez-vous.

— Tout à fait simple. Je n'ai fondé une banque que pour faciliter mes opérations. Je suis le conseiller, le gérant, l'intendant, si vous préférez, de plusieurs grandes familles françaises et étrangères, administrateur de biens, pour employer l'expression courante. A quoi bon, alors, porter l'argent liquide de mes clients à un guichet quelconque, moyennant commission ? J'emploie les disponibilités de mes administrés — oh ! avec leur assentiment — dans mes propres affaires. Et tout le monde en tire profit.

— Très ingénieux.

— C'est tout ce que cela vous suggère ?

— J'ai l'habitude de ne point porter de jugement sur ce que je ne connais pas.

— Voyons ! vous n'avez pas encore compris que cette organisation même va me permettre d'utiliser vos aptitudes ?

— Je ne vois pas très bien comment.

— Vous avez dans votre poche une lettre de recommandation pour l'inspecteur Lecouvreur ?

— Vous êtes sorcier ?

A peu près comme vous — par le raisonnement. Lecouvreur était l'élève, le grand ami de votre père. Comment ne pas imaginer que c'est d'abord à sa porte que vous allez frapper ?

— C'est juste, mais ce que vous ne savez pas — sans doute — c'est le mal que j'ai dû me donner pour obtenir de ma mère cette simple lettre...

— La femme d'un marin péri en mer met tout en œuvre pour empêcher son fils de s'embarquer. Mme Valroy, mère, n'a pas dû voir sans déplaisir s'affirmer votre vocation.

— Cette vocation est chez moi plus forte que tout. Comment pouvez-vous penser un seul instant que je la contrarierais de gaieté de cœur pour travailler avec vous ?

— Parce que, dans la proposition que je vous fais, je tiens compte de votre vocation. Ecoutez-moi. Vous frappez à la porte de Lecouvreur. Il est puissant, il vous case dans l'administration. Mais, malgré que vous soyez le fils de Valroy, ce sont d'abord les emplois subalternes dans les commissariats : les chiens crevés, les besogne sans intérêt. La filière, quoi ! Vous ne pouvez y échapper...

— Tandis que chez vous ?...

— Je vous confie d'emblée le soin de m'éclairer sur les grands problèmes qui me passionnent, pour mes clients. Oui, j'ai besoin d'être constamment documenté sur tout. Avec la police actuelle, je n'ai pas mes coudées franches. Les jeunes qui suivent la filière — comme je viens de vous le dire — ne peuvent s'intéresser à moi. Les Lecouvreurs sont inabordables. Quant aux vieux, aux retraités, n'en parlons pas. Des fatigués ! des abrutis !... De plus, il me faut quelqu'un dont je connaisse l'honnêteté.

Et puis j'ai mes manies. Voyons — pour débuter — trois cents par mois de fixe, plus un intérêt à déterminer pour chaque affaire — tous frais payés, bien entendu — cela vous irait-il ?

— Vous me tentez...

— C'est oui ?

— Oui.

— Voici mille francs : un mois d'avance, plus le double pour vos premiers frais. Dès demain, il vous faudra repartir...

— Dans quelle direction ?

— Le Midi. Eze, entre les Pins, le Cap-d'Ail. Soyons exacts.

— J'en viens.

— C'est le métier. Mais vous allez me promettre une chose...

— Laquelle ?

— C'est qu'au cours du voyage que vous allez entreprendre, vous ne vous arrêterez pas pour aller voir votre mère — encore moins votre fiancée — et surtout que nul ne saura jamais que je vous emploie, ni à quoi je vous emploie. Parole d'honneur ?

— A la condition absolue que vous ne m'utilisiez que pour des raisons licites.

— Pouvez-vous en douter ?

— Vous avez ma parole qu'au cours d'enquête nul n'apprendra jamais que je suis votre homme. Bien plus, l'enquête terminée, je me considérerai lié par le secret professionnel. Je vous jure également de ne tirer jamais un profit personnel de n'importe quelle affaire.

— Je ne vous en demande pas tant.

— Mais je vous jure aussi que si, au cours de mon travail, je découvre la moindre chose qui puisse chatouiller mon honneur, je vous plaque du jour au lendemain, quitte à oublier ce que j'aurai appris.

— Je ne me suis point trompé. Vous avez l'honnêteté de votre père.

— J'en crèverai peut-être comme lui, dit Valroy en plantant son regard dans les yeux de Lafrater.

Ce dernier sourit :

— Non, mon petit, vous n'en crèverez pas, répondit-il, tout au moins pas sans en avoir fait crever beaucoup d'autres... *(A suivre)*

Tél. 5 44 33

A.B.C. — **Cinéma permanent**

FAUBOURG DU LAC 27

De 15 à 19 heures - **Tous les jours**

Actualités en première semaine — De New-York à Hollywood — « Cimes », un excellent film d'alpinisme.

TOUTES LES PLACES à Fr. 1.20

Tous les soirs à 20 h. 30

Cinéma A.B.C. — **Un film musical qu'on doit voir et revoir**

Feux de Joie

avec **RAY VENTURA** et ses collégiens

ALICE TISSOT - MONA GOYA
RENÉ LEFÈVRE ET SINOËL

1 h. 30 de rire, de chansons et d'entrain

Réservez vos places

Prix des places : Fr. 2.20 ; 1.70 ; 1.20

CHANGEMENT DE PROGRAMME LE MERCREDI

Lorsque les légumes sont rares et chers

... on a toujours la ressource de faire un savoureux potage

FLORIDA
Knorr
aux légumes fins

frais comme montés du jardin. Là encore, Knorr a fait un pas de plus sur le chemin de la qualité. Ce potage aux légumes est excellent et appétissant.

Un produit Knorr original : 4 assiettes 60 ct.

Vendredi 16 février

RÉCITAL

Walter Gieseking

Vu la grande affluence à ce concert, nous prions les personnes qui ont fait réserver des places de bien vouloir retirer leurs billets au plus tard jusqu'à JEUDI 15 FÉVRIER, au soir.

Location chez HUG & Cie (tél. 5 18 77)

Jenny

Chute des cheveux
Pellicules - Croissance déficiente
Traitement du cuir chevelu
Ozone
Examen sur rendez-vous

Coiffure et beauté
Grand-Rue 12

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

Ménagères

Tout aplanissage de casseroles

électriques, ainsi que la pose de manches et anses par l'atelier spécialisé

Lionel ZEENDER, Cortaillod

Dépositaires pour la ville :
Vuilliomenet & Cie, S. A., Grand-Rue
Elexa S. A., ruelle Dublé
Le Rêve, rue du Bassin
Peseux :
Beck & Cie, quincaillerie
Colombier :
Lorimier, quincaillerie
Saint-Aubin :
Muller-Michel, quincaillerie

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

Propriétaires gérants

Vos travaux de ferblanterie revisions par

USINE DECKER S. A., NEUCHATEL

Une seule adresse

J'achète et vends tout

Marcelle Rémy

Passage du Neubourg sous la voûte. Tél. 5 12 43

VOITURES

Service échange, vente ou achat. Facilité, rapidité; renseignements sans engagement. Case postale 394, Neuchâtel, ou tél. (038) 6 21 32.

Une FORMATION COMMERCIALE APPROFONDIE S'ACQUIERT A

L'ÉCOLE BÉNÉDICT

7, rue des Terreaux

Durée des cours : 6, 9 et 12 mois

RENTRÉE DE PRINTEMPS : 16 avril

THIEL
maître teinturier
5 17 51

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER
RAMSEYER
Tout pour le bureau
Tél. 5 12 79

Ferblanterie Appareillage
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Pour toutes circonstances la
MAISON KELLER
fleuriste
est là pour vous satisfaire
Seyon 30
Tél. 5 46 60

INSCRIVEZ-VOUS pour les

JEUX RADIOPHONIQUES

et

TRÉTEAUX D'AMATEURS

du 24 février 1951

avec les animateurs de Radio-Lausanne.

Le vainqueur sera « auditionné » à Radio-Lausanne. Nombreux prix.

Inscriptions: Jeanneret-Musique, Seyon 28

Délai : 22 février.

SKIEURS

Course en autocar aux

Monts-Chevreuils

DIMANCHE 18 FÉVRIER

Départ, place de la Poste, à 7 h.

Prix : Fr. 13.—

Inscriptions jusqu'au jeudi 15 février, chez : A. Apothéloz, Parcs 59. Tél. 5 14 58

PARENTS

Vous trouverez aide et conseils concernant l'éducation de vos enfants en vous adressant au

Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs

2, rue du Seyon, chaque jeudi de 15 à 16 h. et de 18 à 19 h.

TOUS NETTOYAGES: vitrines, fenêtres, vérandas, récurages, lessivages de cuisines
Faites vos parquets à la machine
En toute confiance adressez-vous à la
« MOB »
B. CHAIGNAT
Devis sans engagement
Tél. 5 42 04

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

VUILLEMIN & Cie
ENTREPRISE DE COUVERTURE DE BATIMENT
succ. de VUILLEMIN Frères NEUCHATEL
Rue J.-J.-Lallemand 1 Tél. 5 23 77
et Faubourg de l'Hôpital 3 Tél. 5 25 75
Tuiles - Ardoises - Eternit - Ciment - Ligneux
Peinture des fers-blancs - Réfection de cheminées

Charpenterie Menuiserie
Decoppet frères
Evole 49 Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Maison CIGHELIO Faubourg du Lac 9, Neuchâtel (immeuble Seiler, imprimeur)
WILLIAM BOURQUIN
HÉLIOGRAPHIE — PHOTOCOPIE — TÉLÉPHONE 5 22 93
Service rapide
Discrétion absolue

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. BORNAND
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS
Tous travaux de serrurerie et réparations
Volets à rouleaux, sangle, corde
Bellevaux 8
5 31 23

AUTO-ÉCOLE
A. ENGGIST
Tél. 7 53 12
GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17
ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE **Tél. 5 12 58**

Du nouveau à Neuchâtel...

OUVERTURE

DU

Salon-lavoir « Blanche-Neige »

Prébarreau 1 - Téléphone 5 42 08

TARIF (au poids)	RECOMMANDATION	ATTENTION
Charge de 4 kg. de linge lavé et séché : **Fr. 4.80** Charge de 4 kg. de linge lavé et essoré (sans séchage) en 33 minutes : **Fr. 3.60**	Veuillez séparer les charges (4 kg.) pouvant être cuites, de celles qui devront être lavées tièdes.	Nous ne prenons pas la responsabilité du linge taché par le contact d'une pièce ayant déteint.

Nos huit machines à laver BENDIX lavent chacune 4 kg. de linge à la fois. Le lavage comprend : trempage, lavage, rinçage avec quatre essorages. Des installations pareilles sont utilisées par des millions de femmes soucieuses d'avoir un linge impeccable, mais sans la fatigue d'une lessive faite à la maison.

SERVICE A DOMICILE : 50 centimes par course

LAVAGE PERSONNEL	PAS D'USURE	GAIN DE TEMPS
Votre linge sera toujours seul dans «votre» machine. Il est, en plus, désinfecté.	Votre linge est traité à l'eau adoucie et avec les meilleurs produits de lessive. Pas de boutons cassés.	En 45 minutes votre linge est prêt, bien sec et plus propre que vous ne pourriez le souhaiter en le lavant chez vous.

PRIX COURANT (Minimum 4 kg. et multiples)

a) Tarif au poids

Lavage, essorage	Fr. 0.90	par kilo de linge sec	
Lavage, essorage, séchage	» 1.20	»	»
Calandrage (tout linge plat)	» 0.40	»	»

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Faculté des Lettres

Conférence publique de Monsieur

JOSEPH VENDRYÈS

Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Paris
Membre de l'Institut de France

Sujet :

Sociologie et linguistique

le vendredi 16 février, à 17 h. 15
au Grand auditoire des Lettres

ENTRÉE LIBRE

SKIEURS

Autocars pour la Vue-des-Alpes

DÉPARTS : PLACE DE LA POSTE
Mercredi et jeudi, à 13 h. 30

SKI-CLUB DE NEUCHATEL

Organisation de jeunesse

Aujourd'hui mercredi 14 février 1951
Rendez-vous place de la Poste, à 13 h. 30
pour la Vue-des-Alpes
AUTOCARS WITTWER

Prix de la course aller et retour : Fr. 2.50

... plus fine et plus douce :

La Royale

Les élèves de piano de Neuchâtel de Mme Charles Perrin-Gayrhos,

PIANISTE

qui se produiront à son audition d'élèves à Lausanne, sont avisés que cette séance est renvoyée au

mercredi soir 28 février

pour cause de maladie.

Il est intéressant de voir actuellement en vitrine (dans l'aquarium) du magasin de comestibles

LEHNHERR Frères

RUE DU TRÉSOR

quelques spécimens rares de

BROCHETS

pêchés dans le lac de Neuchâtel.

ARMOIRIES

Recherches et exécution soignée d'armoiries de familles, sur porcelaine, papier, bois, parchemin.

Tous dessins, tous arts appliqués,

Leçons - Travaux

ATELIER D'ART VUILLE-ROBBE

30, Fbg de l'Hôpital Neuchâtel, tél. 5 22 86

Filets de vengerons

Fr. 2.— le ½ kg.

au magasin

LEHNHERR FRÈRES

Mesdames

« Vite et bien »

lave vos salopettes

fr. 2.— la paire

cherche et livre à domicile. Téléphone provisoire: 5 52 73

«Citroën» 11 l.

Modèle récent, chauffage, moteur neuf. Echange possible; facilités. Case postale 394, Neuchâtel.

Ce qu'il faut avoir vu...

LE BAR DE L'ESCALE

A vendre d'occasion un

PIANO

en bon état. Demander l'adresse du No 752 au bureau de la Feuille d'avis.

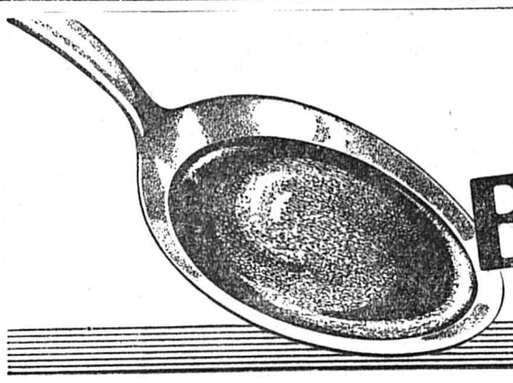

Biomalt fortifie si rapidement

parce que ses composants régénérateurs passent dans le sang en 15 minutes !

Moyennant un payement de

Fr. 5.-

par semaine, je vous livre un **TAPIS** pure laine ou une **DESCENTE DE LIT.** Qualité lourde. Demandez tout de suite des échantillons. Pas de magasin. Envois dans toute la Suisse.

G. Santi, ZURICH
Claridenstrasse 25
Tél. 25 40 61

Manger 2-3 pommes du pays chaque jour — *c'est conserver la santé !*

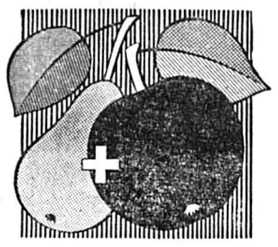

Les magasins suivants vous offriront : **BELLES DE BOSCOP** et autres variétés de garde contrôlées de classe B, en paniers de 7 kilos, aux prix avantageux

La Fruitière, Bellevaux 5, Neuchâtel
Société coopérative de consommation, Neuchâtel
Migros, Neuchâtel
Les magasins primeurs Usego de Neuchâtel et environs

Ces magasins livrent également des pommes du pays en harasse de 20 kilos pour compléter les réserves d'hiver.

(O. P.) FRUIT-UNION SUISSE

THÉATRE

AUJOURD'HUI MERCREDI et DEMAIN JEUDI
DEUX JOURS seulement

Preston FOSTER et BELITA

dans

Un drame de PASSION, d'AMOUR et de HAINE...
d'EFFROI, de TENDRESSE et d'AMERTUME

L'EMPRISE
(THE HUNTED)

BELITA l'héroïne du film et championne de patinage, dans une magnifique exhibition artistique

et un DEUXIÈME FILM

Chevaliers du guet

ATTENTION : Vendredi, pas de cinéma

Tél. 5 21 62

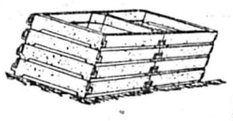

Le silo «Rex»
simple ou multiple
Construction en ciment armé, épaisseur 4 cm., larges aérations

Solidité parfaite. Montage facile sans l'aide d'aucun outil
RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS DE JARDIN
Sa conception ingénieuse permet de sortir le terreau fait, du fond, sans vider le dessus
Il s'agrandit à volonté n'importe quand
Indispensable dans votre jardin
EDGAR BOSS Constructions horticoles
RENENS-Lausanne Tél. 4 91 31

NETTOYAGE A SEC ULTRA-MODERNE

TEINTURERIE Obrecht

STOPPAGE ET RÉPARATION
GLAÇAGE DE FAUX COLS
Rue du Seyon 5 bis Tél. 5 22 40

COMPTABILITÉ

FIDUCIAIRE G. FAESSLI NEUCHATEL

CHATENAY 1950

répond au goût de l'amateur d'un bon Neuchâtel

En vente dès maintenant en litres et en bouteilles dans les commerces de vins, maisons d'alimentation et dans les bons cafés et restaurants.

CHATENAY S. A., EVOLE 27, NEUCHATEL

Rex

Dès aujourd'hui, à 15 h. Pour 3 soirs

GREGORY PECK JENNIFER JONES JOSEPH COTTEN

et plus de 2500 figurants, dans un technicolor à sensations

DUEL AU SOLEIL

La plus grandiose production américaine. V. O.
Faveurs suspendues. 18 ans admis.
Présenté simultanément dans 65 salles de New-York.

Ecole de conduite d'auto

Apprenez à conduire dans une école officiellement reconnue et qui vous fera bénéficier d'une très grande expérience. Cours théoriques et pratiques. — Le garage HIRONDELLE forme des conducteurs depuis 1920.

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE GIRARDIER
TEL. 53790
NEUCHATEL

Il n'y a pas de conflit entre la Suisse et l'O.E.C.E.

Sur la base d'une dépêche Reuter, nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'ouverture d'une crise entre la Suisse et l'O.E.C.E. Cette information déclarait, en substance, que la Suisse, par l'intermédiaire de son représentant à Paris, M. Gérard Bauer, avait refusé de s'engager plus avant dans la voie de la libération des échanges intraeuropéens, c'est-à-dire au delà des 75 % déjà convenus. Selon l'agence Reuter, M. Bauer aurait déclaré qu'il avait l'ordre de son gouvernement de refuser une telle extention jusqu'à ce que le gouvernement américain ait indiqué dans quelle mesure il était prêt à garantir l'approvisionnement en matières premières de l'O.E.C.E. En raison de la pénurie des matières premières, aurait-il ajouté, le gouvernement suisse ne peut abandonner les avantages que présentent les traités bilatéraux.

Cette information était erronée sinon tendancieuse. En effet, la Suisse est la première des nations européennes qui ait accepté de libérer non pas le 75 % mais le 85 % de ses échanges. M. Bauer n'a donc pas eu à refuser de dépasser le 75 % de notre contingent de libération.

Un bon observateur, M. Robert Vaucher, écrit dans le « Journal de Genève » qu'il croit savoir qu'il s'est agi, lors de la dernière réunion au château de la Muette, d'un problème totalement différent qui a à nouveau fait l'objet de discussions au sein du Conseil. Il se rapportait à la non-discrimination dans le secteur réservé sous contigents.

Au cours des négociations qui ont eu lieu en été 1950, et qui ont précédé l'adoption des statuts de l'Union européenne des paiements, on a mis au point le commerce intraeuropéen en relation avec la mise en vigueur du nouvel organisme.

A la demande des autorités américaines, il a été alors décidé que les mesures de libéralisation qui se feraient de 60 à 75 % devraient être non discriminatoires. La non-discrimination dans le secteur libéré signifie que les marchandises qui sont libérées doivent l'être de manière identique à l'égard de tous les pays membres.

Ce qui est plus difficile

Là-dessus, l'accord fut complet. En revanche, l'application du principe de non discrimination dans le secteur contingenté qui demeure sous restriction quantitative est beaucoup plus complexe et plus difficile.

Malgré ces difficultés, la Suisse a accepté le 7 juillet 1950 le principe de la non discrimination en se réservant toutefois quelques simples mesures de défense, affirmant quelle n'entendait pas discriminer en tant que mesure offensive.

Si un pays partenaire de l'O.E.C.E. impose des conditions draconiennes à nos exportations, nous voulons pouvoir le menacer de nous opposer à ses importations dans certains domaines encore contingentés où nous favoriserons ceux qui accueilleront libéralement nos produits.

La Suisse eut beaucoup à souffrir de mesures de discrimination, en particulier de nature monétaire, jusqu'à la mise en route de l'Union européenne de paiements. Elle n'a jamais usé de la discrimination comme simple mesure de défense, mais elle veut pouvoir se réserver une arme dans certains cas.

De même la Suisse s'est montrée généralement hostile au système de contingent global et préfère répartir l'ensemble de son contingent entre ses divers partenaires au moyen d'accords bilatéraux.

Mais ce que nous souhaiterions surtout serait d'arriver, pour libérer les multiples questions qui se posent actuellement, à une libération totale à 100 % dans tous les pays de l'O.E.C.E. Tout serait alors simplifié.

Actuellement, le système tripartite de répartition des matières premières ne fonctionne pas encore. Les petits pays se sentent lésés dans la répartition des produits rares nécessaires à leur industrie. Ils ont l'espoir que l'organisme qui fonctionnera bientôt à Washington leur rendra justice. Mais, en attendant, ils ne sont pas naïfs au point de se livrer corps et âme aux grandes puissances. Il nous est impossible, pour l'instant, de renoncer à toute application discriminatoire dans le secteur sous contingents qui n'est plus que de 15 % de l'ensemble de notre commerce extérieur.

La seule monnaie d'échange que nous ayons pour obtenir certaines matières premières, tant qu'un organisme de répartition mondial ne sera pas créé, nous est trop précieuse pour que nous y renoncions sans compensation.

CHRONIQUE VITICOLE

Le rapport de la commission fédérale des vins

La commission fédérale du commerce des vins, chargée de l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral sur le commerce des vins du 12 juillet 1944, a publié son cinquième rapport de gestion. 162 demandes de permis d'exercer le commerce des vins lui ont été présentées du 1er septembre 1949 au 31 août 1950 et, pendant cette même période, elle a biffé pour divers motifs 141 noms de la liste des détenteurs du permis. A fin août 1950, le nombre des détenteurs du permis était de 1651.

Au cours de l'exercice 1949-1950, la commission fédérale du commerce des vins a contrôlé 704 commerces de vins.

On constate avec satisfaction que la situation s'est nettement améliorée ; cette constatation s'applique également aux entreprises à la charge desquelles la commission fédérale avait auparavant dû relever des irrégularités. Les cas d'infractions graves sont maintenant peu nombreux.

La commission fédérale du commerce des vins a poursuivi ses efforts en vue de faire disparaître les indications erronées sur les étiquettes. C'est ainsi qu'après avoir examiné en 1948-1949 environ 10,000 étiquettes pour vins indigènes, elle a pendant le dernier exercice voué son attention aux quelques 17,000 étiquettes circulant en Suisse avec les vins étrangers. Parmi toutes ces étiquettes, il s'en est trouvé environ 1100 qui ne correspondaient pas aux dispositions légales.

Le rapport de la commission fédérale du commerce des vins signale d'autre part qu'il a été possible, après de nombreuses difficultés, de créer en août 1950 une école vinicole à Wädenswil, à l'usage de la Suisse alémanique. La Suisse romande possède déjà une école semblable à Lausanne, dès le mois de décembre 1948.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHATEL

NAISSANCES. — Février 7. Jeannet, Pierre-Alain, fils de Jean-Pierre, technicien, à Neuchâtel, et de Viviane-Blanche née Reuille. 9. de Coulon, Pierre-Antoine, fils d'Olivier, ingénieur, à Port-Moresby (Nouvelle-Guinée) et de Bettina-Darling née Wright ; Ray, Isabelle-Fabienne, fille de Jules-François, industriel, à Peseux, et de Nadine-Esther née Antenen ; Borel, Anne-Lise, fille d'André-Louis, contrôleur T.-N., à Corcelles, et de Lucy-Noëlle née Jaques.

PROMESSES DE MARIAGE. — Février 8. Urbejtel, Henri-Ferdinand, secrétaire de direction, de nationalité française, à Paris 4me, et Haas, Hedwige-Esther, à Neuchâtel. 9. Arnhold, Henri-Charles, architecte, à Colmar, et de Triboleet-Hardy, Yolande-Albertine-Antoinette, à Valangin. 12. Held, Werner, commerçant, et Fehr, Klara, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — Février 9. Ruffieux, Marcel-Pierre, manœuvre, et Eichenberger, Nelly-Suzanne, tous deux à Neuchâtel ; Persoz, Paul-Ernest, terrassier, et Fatton, Paulette-Ida, tous deux à Neuchâtel. 10. Locatelli, Camillo, commissionnaire, et Cipriani, Gelsomina, tous deux de nationalité italienne, à Neuchâtel ; Carnal, René-André, fraiseur mécanicien, et Lorimier, Marie-Lina-Camille, tous deux à Neuchâtel ; Osowiecki, Mieczyslaw, étudiant en chimie, de nationalité polonaise, et Rufer, Jacqueline-May, tous deux à Neuchâtel ; Brosi, Ernst-Arnold, chauffeur privé, à Dittingen, et Reutter, Ruth-Elise, à Neuchâtel. 12. Silmo, André-Tranquille-Emile, maître coiffeur, et Lüthy, Georgette-Andrée, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 7. Clemmer, Louis-Adolphe, né en 1896, receveur-bagages C.F.F., à Neuchâtel, veuf de Berthe-Hélène née Souser. 8. Petitpierre née Gaudard, Alice-Constance-Elise, née en 1868, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Petitpierre, Léon. 9. Tétaz, Emile, né en 1865, scieur, à Neuchâtel, époux de Jeanne-Euphrosine née Morax. 10. Berner née Brandt, Jeanne-Louisa, née en 1863, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Berner, Paul-Albert ; Amstutz, Louis-Virgile, né en 1882, caviste, à Neuchâtel, veuf de Louise née Hürst. 11. Oetlinger, Friedrich, né en 1896, gérant, à Neuchâtel, époux de Georgette-Marguerite née Narbel.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

Vous aussi, vous pouvez acquérir un plus joli teint en 15 jours par l'emploi du savon PALMOLIVE !

CE N'EST PAS QU'UNE VAINE PROMESSE...

36 dermatologues réputés ont prouvé que 2 femmes sur 3 ont obtenu une plus jolie peau en traitant leur visage au savon PALMOLIVE.

Des essais scientifiques, effectués sur 1285 femmes sous la surveillance de 36 dermatologues réputés, ont démontré clairement que, grâce au traitement exclusif au savon Palmolive, 2 femmes sur 3 ont acquis en 15 jours une nouvelle beauté de leur peau.

Vous constaterez de telles améliorations de votre teint en 15 jours!

- Une peau plus fraîche, plus rose!
- Moins grasse!
- Plus délicate et plus douce — même si vous avez la peau sèche!
- Un teint plus pur, plus radieux!

La méthode est si simple:

1° Lavez-vous le visage 3 fois par jour au savon Palmolive — faites pénétrer légèrement la mousse crémeuse dans la peau en vous massant pendant 60 sec.

2° Ensuite rincez-vous et séchez-vous à fond — c'est tout.

Des succès étonnants ont été obtenus sur des femmes de n'importe quel âge, ayant n'importe quelle peau. Cela prouve suffisamment que la méthode Palmolive vous procurera à vous aussi un plus joli teint. Commencez aujourd'hui même à soigner votre visage selon la méthode Palmolive.

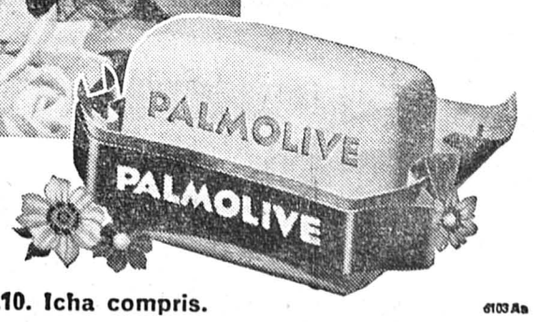

Pour le bain et la douche, utilisez le savon Palmolive pour le bain.

80 ct. le pain — Pain pour le bain fr. 1.10. Icha compris.

6103 As

Pour vos cheveux, le shampooing PALMOLIVE - sans alcali - il les fortifie, les rend brillants et flous!

LA VIE NATIONALE

Des villages tessinois menacés par les avalanches

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Gros dégâts à Graveggia

LOCARNO, 13. — Deux avalanches dévalant des pentes de la « Bocca dei Mulini » se sont abattues sur le petit village de Graveggia, dans le Val Onsernone, qui fait partie de la commune de Spruga. La seconde a détruit complètement la maison de la famille Minoggio, puis est venue s'écraser dans l'Isorno, dont le cours a été obstrué.

La famille Minoggio, alertée fort heureusement par la première avalanche, s'était réfugiée dans le poste des gardes-frontières italiens de Graveggia. L'avalanche a également rasé la petite centrale électrique de Tarabori, ainsi que l'hôtel des Bains (Albergo Bagni), qui avait été restauré l'an dernier.

Trois grosses avalanches dans la Léventine

BELLINZONE, 13. — Des nouvelles inquiétantes parviennent d'Anzonico, dans la Léventine.

Mardi matin, une grosse avalanche est descendue sur le versant nord du Pizzo-Erra. Elle a détruit une vaste forêt, le pont de la route cantonale et quatre étables.

Une deuxième avalanche s'est précipitée jusqu'au fond du val Biaschina et elle a obstrué la ligne du Gothard et la route cantonale.

Le village d'Anzonico vit des moments d'anxiété. Presque toutes les maisons ont été évacuées.

Une troisième avalanche est descendue du côté du village de Cavagnago, détruisant un pont important de la route Cavagnago - Sobrio et quelques petits bâtiments. Il n'y a pas eu de victimes. Quelques têtes de bétail ont été ensevelies.

Le trafic entre Cavagnago et Sobrio sera interrompu pendant quelques jours. Il est possible de se rendre à Anzonico avec des véhicules de grosseur moyenne. La population affronte la situation avec calme.

Situation angoissante à Simplon-Village

BRIGUE, 13. — La situation est angoissante à Simplon-Village. Entre l'ancien et le nouvel hospice, en certains endroits, la couche de neige atteint 7 à 8 mètres. Une avalanche, tombée près de Gabi, sur le versant sud de la montagne, a emporté un mazot.

Des pères de l'hospice ont réussi à se rendre au refuge Schallbett. Ils ont constaté que deux énormes avalanches sont descendues.

Dans la vallée de Conches, on signale de nouvelles avalanches qui ont entravé la voie de la ligne de la Furka, non loin de Grengiols et Blitzingen.

La situation à Réalp reste grave

RÉALP, 13. — La situation à Réalp demeure des plus inquiétantes. Depuis lundi matin, la couche de neige nouvelle atteint 2 m. 20.

Une grande partie de la population a été évacuée dans un endroit au centre du village.

Au col de la Furka, un groupe de gardes des fortifications est isolé depuis huit jours, mais selon des renseignements téléphoniques il est en sécurité.

Dans les Grisons

La vallée du Rheinwald isolée

NUFENEN, 13. — Depuis le 4 février, la vallée du Rheinwald, dans les Grisons, est coupée de toute circulation. L'auto postale est bloquée dans la neige à Hinterrhein. De Spluegen jusqu'à Hinterrhein, le service postal était assuré par des moyens hippomobiles, mais depuis le 11 février, toute circulation a été arrêtée, car la couche de neige mesure de deux à trois mètres d'épaisseur.

Il y a danger d'avalanches, mais les villages ne sont pas menacés pour le moment.

Le danger d'avalanches est toujours très grand

DAVOS, 13. — L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos communique :

La neige continue à tomber dans les Alpes et se change momentanément en pluie. Les précipitations les plus importantes ont lieu au nord du Tessin et sur les régions adjacentes telles que la partie upérieure de la Vallée de Conches, la vallée de l'Ober-Hasli, le Susten, le Klausen, l'Oberland grison et le Splugen. Un gros danger d'avalanches règne dans ces régions.

Il est recommandé d'évacuer les lieux exposés des régions citées, si la chose n'est pas déjà faite.

La collecte de la Croix-Rouge suisse

BERNE, 13. — La Croix-Rouge suisse communique :

Durant les dernières vingt-quatre heures, la Croix-Rouge suisse a reçu encore 142,992 fr. 43 en faveur des victimes des avalanches, ce qui porte à 6,033,600 fr. 89 le total des dons versés jusqu'à ce jour au compte de chèques postaux III 4200, Croix-Rouge suisse, Berne, catastrophes avalanches.

Les grandes lignes du plan d'armement proposé par le Conseil fédéral

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Renouvellement du parc d'avions

Pour l'aviation, il ne s'agit pas d'un réarmement proprement dit, mais d'un renouvellement régulier de notre parc d'avions. Aussi, le Conseil fédéral préfère-t-il en porter les dépenses au budget ordinaire où elles seront de 56 millions par an. Elles ne comprennent point les frais que nécessitera l'organisation des vols de nuit pour la défense de notre neutralité, organisation qui a pour base un vaste réseau de radars. Là aussi, les études sont en cours, mais on ne peut encore évaluer ce que coûtera la réalisation.

Défense antiaérienne

La défense antiaérienne ne peut s'accommoder d'un moyen unique. Pour la D.C.A. légère, on transformera en canons à trois tubes une partie des canons « Hispano » 20 mm. La dépense sera modeste et n'excédera pas 3,5 millions. Mais ce n'est là qu'une solution provisoire, en attendant les pièces modernes dont l'industrie privée a livré deux prototypes actuellement à l'essai.

Comme D.C.A. moyenne, on prévoit un canon de 34 mm. à deux tubes, et contre les avions qui peuvent maintenant monter à 15,000 mètres, on ne voit guère qu'un projectile à fusée, téléguidé. Une fabrique privée a présenté un prototype qui ne permet pas encore cependant de prendre une décision définitive.

Enfin, la défense contre avions ne se conçoit pas sans les radars, ces appareils de détection à grande distance, que nous ne fabriquons pas en Suisse. Nous devons donc chercher à nous les procurer à l'étranger, ce qui n'est pas facile, car il s'agit d'instruments dont le secret de fabrication est jalousement gardé.

Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral renonce à fixer une somme définitive concernant la défense contre avions. Il estime à 100 millions le prix des acquisitions les plus urgentes (armes et munitions) auxquels il ajoute 56 millions pour les radars.

Autres dépenses

Le matériel du génie est porté au programme d'armement pour 18,5 millions, le matériel de transmissions pour 25 millions, la motorisation pour 46 millions, le matériel de protection antiaérienne pour une trentaine de millions. Enfin, on prévoit pour 40 millions de dépenses diverses.

Mais ce n'est pas tout. Il faut des constructions : aménagement des places d'armes, des aérodromes, des arsenaux. Il faut des abris, des entrepôts, des magasins. Et pour de telles constructions, on doit tenir compte des enseignements de Dailly et de Mitholz, ce qui ne réduit pas les frais, loin de là.

En résumé

Bref, pour donner un aperçu plus net des postes principaux du plan d'armement, voici le tableau que l'on peut dresser :

	Millions de fr.
Armement de l'infanterie et des troupes légères	60,5
Défense antichars	455,1
Artillerie	107
Défense contre avions	159,5
Munitions, augmentation des stocks	180,3
Matériel du génie et matériel de transmission	43
Motorisation	46
Matériel de protection antiaérienne	30
Divers	40
Constructions	342

Et l'on arrive ainsi au total d'un milliard 400 millions en nombre rond, dont on parle depuis quelques mois.

Ce projet donnera lieu sans doute à d'amples débats, en mars prochain. On verra sûrement s'affronter partisans et adversaires du char de combat. Il semble douteux cependant qu'on puisse réduire très sensiblement le crédit demandé, à moins d'opposer une autre doctrine, une autre conception à celle sur laquelle se fonde le message. Peut-être, au chapitre des constructions, trouvera-t-on la possibilité de se montrer plus ménager encore des deniers publics. Il n'en résulterait pas une modification profonde du projet.

Le principe même de la défense nationale porte des conséquences dont il faut bien faire les frais. Le prix est élevé, certes. Mais c'est le prix de la neutralité et de l'indépendance.

G. P.

Fribourg a fait de solennelles obsèques au chanoine Bovet

Notre correspondant de Fribourg nous écrit :

Mardi ont été célébrées à Fribourg les funérailles du chanoine Joseph Bovet.

A 9 heures, le Grand Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Séverin Bays, professeur à l'Université. Celui-ci a prononcé l'éloge funèbre du chanoine Joseph Bovet. Il a rappelé ses mérites dans la rénovation du chant populaire. Au cours de la session de mai 1947, le 9 mai, sur la proposition de M. Robert Colliard, le Grand Conseil avait décerné au chanoine Bovet un hommage particulier, exprimant officiellement la gratitude du peuple fribourgeois pour son œuvre admirable au service de Dieu et de la patrie.

M. Paul Torche, président du Conseil d'Etat, s'est joint aux députés, au nom du gouvernement, pour célébrer le barde populaire du canton et de la Suisse tout entière.

La séance a été ensuite levée et les députés se sont rendus aux obsèques.

Le cortège quittait vers 9 h. 30 la chapelle de l'Université. Il parcourut la rue de l'Hôpital, la place Georges-Python, la rue de Lausanne et entra dans la cathédrale toute drapée de noir à l'intérieur. On remarquait en tête les élèves des instituts d'éducation de Fribourg, puis les délégués de deux cent cinquante sociétés diverses avec leurs drapeaux. Parmi les personnalités officielles, on notait, outre le Grand Conseil, le Conseil d'Etat, les membres des tribunaux, les préfets, puis un grand nombre d'ecclésiastiques. Le Conseil fédéral était représenté par M. Philippe Etter ; l'armée, par les colonels divisionnaires Montfort et Brunner, suivis d'une forte délégation de la Société fribourgeoise des officiers. On notait aussi la présence de l'ambassadeur de France, M. Hoppenot, les délégués des sociétés de chant et de musique de nombreux cantons, puis les représentants des sociétés cantonales de chant de Berne et de Zurich.

L'office de requiem fut célébré par le chanoine Paul Vonderweid, curé de ville. Mgr Charrière, évêque du diocèse, était également présent. De nombreuses messes furent dites dans les autels latéraux. Les chants étaient dirigés par le successeur du chanoine Bovet, l'abbé Pierre Kaelin.

La cérémonie, suivie par une foule évaluée à 5000 personnes, s'est terminée vers midi et demi

Au cours de l'après-midi, le cercueil a été descendu dans le caveau des chanoines devant la chapelle du Saint-Sépulcre.

Tout le parvis de la cathédrale était garni de fleurs et de couronnes qui, dans le cortège, avaient été transportées sur des chars et par les Pinsons de la cathédrale.

Un réquisitoire sévère contre le colonel von Gunten au procès des fortifications

BERNE, 13. — La séance de mardi après-midi du procès des fortins a été consacrée aux réquisitoires de l'accusation contre la direction militaire supérieure des travaux. C'est le colonel Farner, auditeur, qui a la parole.

Il souligne que le juge d'instruction a eu à faire face à un travail considérable, et il est bien compréhensible que quelques points de l'accusation ont dû être abadannés au cours du procès, et cela aussi bien pour les entrepreneurs que pour la direction des travaux. Il est fort difficile de déterminer dans tous les cas la culpabilité ou l'innocence des prévenus. Il faudra, bien entendu, tenir compte des circonstances pour le jugement.

Le commandant de la division pouvait croire à la compétence de son chef du génie, le colonel von Gunten et se fier à lui. Ce dernier, à cause de sa formation professionnelle et militaire, aurait dû reconnaître les difficultés qui se présentaient. Il aurait dû signaler au chef de la division tous les embarras. Le colonel von Gunten devait être conscient de ses hautes responsabilités et il aurait dû se poser la question de savoir s'il était en mesure d'y faire face.

Situation intenable sur les chantiers

La situation sur les chantiers était intenable. La surveillance était de la compétence des bureaux de construction militaire; mais les chefs de chantiers n'étaient pas en permanence sur les lieux de travail, et ils s'occupaient de plans au bureau. Il est pourtant étrange qu'on n'ait pas mis suffisamment de gens compétents à la disposition du colonel von Gunten, et cela malgré les réclamations. De janvier 1942 à avril 1944, le colonel von Gunten n'était disponible que 3 à 4 jours par semaine. Le premier-lieutenant Daucher le remplaçait comme chef du génie, et il est à nouveau étrange qu'on ait chargé le premier-lieutenant Daucher de travaux supplémentaires. Malgré son zèle, il est clair que ce dernier n'avait pas la formation professionnelle requise. Et c'est pourquoi le colonel von Gunten en porte la responsabilité.

Il aurait dû se rendre compte de la déficience d'un certain nombre de plans en les examinant attentivement.

La situation empirait au bureau des constructions. Il aurait été temps, alors, de congédier le colonel von Gunten comme chef du génie. Au lieu de cela, on a eu recours à une solution de compromis en lui adjoignant dès avril 1944, le colonel Fein.

Le colonel von Gunten n'a pas été mis suffisamment au courant de la situation lorsqu'il reprit la direction des travaux, on a négligé entre autres de lui parler de l'incompétence de certains chefs de chantiers.

Le problème des crédits

Puis l'auditeur présente le problème des crédits. La deuxième division devait ériger autant d'ouvrages que possible dans un secteur facile à défendre. Les crédits étaient insuffisants pour tous les projets, si bien qu'on a fait des économies là où il ne fallait aps, entre autres en utilisant du matériau de déblai pour le bétonnage.

Il n'est pas exact que la direction supérieure des travaux de la division était complètement abandonnée à elle-même. Le chef du génie de l'armée a publié toute une série d'ordres et d'instructions sur la construction des fortifications, sur l'utilisation de béton de qualité et sur l'application des normes de la Société suisse des ingénieurs et architectes. On peut qualifier la non-observance de ces ordres d'insubordination. La méconnaissance des ordres ne peut pas entrer en ligne de compte, car tous les prévenus avaient connaissance de l'existence de ces instructions, ou du moins auraient dû s'y intéresser. Au début, des expériences sur la résistance du béton ont été faites à la 2me division. Plus tard, elles ont été négligées et le colonel von Gunten ne les a jamais exigées, bien qu'il eût connaissance de leur importance.

Les responsabilités du colonel von Gunten

Le chef du génie est responsable de tout, et doit veiller à une organisation ad hoc. En persévérant, le colonel von Gunten aurait certainement pu obtenir une amélioration de la situation. Il est certaines responsabilités qu'un chef du génie ne peut abandonner à des subordonnés. Ainsi, par exemple, les colonels Fein et von Gunten auraient dû veiller à ce que l'on fasse des essais sur la résistance à la pression. C'est le colonel von Gunten qui porte la responsabilité principale des travaux de la 2me division. Il a laissé aller les choses et il n'a pas instruit suffisamment ses subordonnés. Il aurait dû exiger expressément du béton de qualité dans les contrats, et il est concevable que les entrepreneurs ont pu croire qu'un béton ordinaire suffisait. Les chefs des bureaux de construction de la division, le premier-lieutenan Daucher et le lieutenant Pedrini, n'ont pas reçu d'instruction pour l'utilisation d'agrégats pour le bétonnage.

Juridiquement, c'est l'article 61 du code pénal militaire, pour insubordination, qui doit être pris en considération. Les chefs de génie de la deuxième division se sont rendus coupables de façon continue.

La mise en danger par violations répétées, des règles de l'art de la construction est exprimée clairement par l'article 229 du même code. L'accusation de gaspillage de matériel (article 73) et celle de gestion déloyale (article 144) sont abandonnées.

L'auditeur s'est arrêté ici. Il terminera son réquisitoire, qui a duré quatre heures jusqu'ici, ce matin, et conclura en requérant les peines.

Les débats prendront fin cette semaine. Puis, après une pause, le tribunal de division rendra son jugement.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, œuvres de Donizetti et Rossini. 9.15, Emission radioscolaire : Le Léman. 9.45, Extrait de « Cendrillon », de Prokofiev. 10.10, émission radioscolaire, suite. 10.40, Concerto en si bémol majeur de Mozart. 11 h., travaillons en musique. 11.45, silhouette d'autrefois. 11.55, gravé pour vous. 12.15, trois danses africaines, de Montague Ring. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Sans queue ni tête. 13.45, la femme chez elle. 16 h., l'Université des ondes. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster: émission commune. 17.30, la rencontre des isolés : la chartreuse de Parme. 17.55, au-rendez-vous des benjamins. 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40, rythmes cubains. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destins du monde. 19.35, le concours de musique légère de Radio-Genève. 20.10, les malheurs de Sophie. 20.25, la gazette musicale. 20.30, concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, inform. 22.35, pénombre.

Que fera-t-on des 6 millions de la collecte nationale ?

Au moment où de nouveaux drames de l'avalanche sèment la mort et la dévastation dans les Alpes, la collecte nationale de la Croix-Rouge suisse en faveur des victimes dépasse déjà la somme de 6 millions de francs.

Comment seront répartis ces fonds, quelles sont les garanties prises par l'organe collecteur, quelles mesures ont été prises pour assurer une première assistance aux sinistrés ? Autant de questions que pose cette semaine « CURIEUX » dans une grande enquête d'actualité, doublée de saisissants instantanés pris à Airolo sur les lieux de la dernière catastrophe.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La Corée se prête à une guerre de mouvement et non pas à une guerre de position

affirme le général Mac Arthur qui écarte toute idée d'arrêt des troupes des Nations Unies sur une ligne quelconque

TOKIO, 13 (A.F.P.). — Le général Mac Arthur, à la suite de sa tournée d'inspection en Corée, a déclaré qu'en attendant « des décisions qui ne sont pas encore connues ici », et sur lesquelles est fondé l'avenir de la guerre de Corée, son commandemant faisait tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre de lui.

Soulignant que les forces des Nations Unies sont toujours engagées dans une guerre de manœuvres, avec pour objectif d'infliger les pertes les plus lourdes possibles à l'ennemi, et de le maintenir en déséquilibre, le général Mac Arthur a dit qu'il serait non réaliste et illusoire d'essayer d'établir une ligne à travers la Corée. Une telle tactique aurait pour résultat final de détruire les forces alliées, morceau par morceau, a-t-il souligné.

Pas d'arrêt des troupes de l'O.N.U. sur une ligne quelconque ?

WASHINGTON, 13 (A.F.P.). — La déclaration du général Mac Arthur à son retour du front de Corée, met le président Truman et le conseil national de sécurité américain dans l'obligation de formuler très rapidement une nouvelle définition de la politique des Etats-Unis en Corée dans le cadre des Nations Unies.

Le général Mac Arthur écarte en effet délibérément toute idée d'arrêt des troupes des Nations Unies sur une ligne quelconque en Corée — qu'il s'agisse du 38me parallèle ou de la ligne Pyongyang-Wonsan — faisant valoir que la Corée se prête à une guerre de mouvement et non à une guerre de positions. Il semble bien, à cet égard, que le général Mac Arthur soit en accord avec les dirigeants de Washington qui, depuis 48 heures, affirment que les troupes de l'O.N.U. ne sauraient s'arrêter sur l'ancienne ligne de démarcation entre la Corée du sud et la Corée du nord. Toutefois, une décision définitive n'a pas été prise et le général Mac Arthur la sollicite. Telle est du moins l'impression des milieux informés de la capitale américaine.

Une brèche au nord-ouest de Wonju

TOKIO, 13 (Reuter). — Les troupes chinoises et coréennes, au nombre d'environ 50,000 ont entrepris mardi, une nouvelle avance dans le secteur montagneux enneigé, au nord-ouest de Wonju.

La route Wonju-Yoju est menacée par plusieurs milliers de communistes. La brèche pratiquée mardi dans les lignes alliées s'est élargie après 24 heures sur un front de 30 km.

En ITALIE, la rébellion qui s'est produite dans le parti communiste gagne du terrain. C'est ainsi que deux chefs de partisans de la région de Bologne ainsi qu'un maire du sud ont démissionné à leur tour.

Aux ETATS-UNIS, selon un savant atomique, les soucoupes volantes seraient d'énormes ballons renvoyés dans la stratosphère pour étudier les rayons cosmiques.

Le gouvernement a accordé à l'Espagne des prêts d'une valeur de 12 millions de dollars.

A LAKE SUCCESS, l'assemblée générale de l'O.N.U. a repoussé la plainte soviétique concernant « l'agression américaine contre la Chine », par 48 voix contre 5 et 3 abstentions.

CARNET DU JOUR

Rotonde : 20 h. Conférence avec projection de films : « Excursions à travers le Parc national.

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Bagdad.
Palace : 15 h., Le fugitif.
20 h. 30. La belle meunière.
Théâtre : 20 h. 30. L'emprise.
Rex : 15 h. et 20 h. 30. Duel au soleil.
Studio : 15 h. Le maître de forges.
20 h. 30. Meurtres.
A. B. C. : 15 à 19 h. Ciné permanent. Actualités.
20 h. 30. Feux de joie.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	12 fév.	13 fév.
Banque nationale	750.— d	750.— d
Crédit fonc. neuchât.	712.—	710.— d
La Neuchâteloise, as. g.	950.— d	950.— d
Câbles élec. Cortaillod	5660.— d	5660.— d
Ed. Dubied & Cie	910.—	900.— d
Ciment Portland	2050.— d	2050.— d
Tramways Neuchâtel	505.— d	505.— d
Suchard Holding S. A.	350.— d	350.— d
Etablissem. Perrenoud	510.— d	510.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	102.75 d	102.75 d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	104.50	104.50
Ville Neuchât. 3½ 1937	101.— d	101.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	101.— d	101.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.25 d	102.25 d
Tram Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¾% . 1931	100.— d	100.— d
Suchard 3% . 1950	100.50 d	100.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS		12 fév.	13 fév.
3¼% Emp. féd.	1946	104.25%	104.35 %
3 % Emp. féd.	1949	102.50%	102.50 %
3% C.F.F. diff.	1903	102.80%	102.90 %
3% C.F.F.	1938	101.40%	101.60 %
ACTIONS			
Union banques suisses		930.—	930.—
Société banque suisse		797.—	795.—
Crédit suisse		805.—	804.—
Réassurances, Zurich		5850.—	5885.—
Aluminium, Chippis		2355.—	2352.—
Nestlé Alimentana		1508.—	1509.—
Sulzer Frères S.A		1960.—	1955.—
Sandoz S. A., Bâle		4210.—	4190.—
B. de j. Hoffmann-La Roche, Bâle		4535.—	4535.—
Royal Dutch		246.—	248.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 12 février 1951

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.09 ½	1.12 ½
Dollars	4.27	4.30
Livres sterling	10.50	10.60
Francs belges	8.25	8.35
Florins hollandais	99.—	101.—
Lires italiennes	—.58	—.61
Allemagne	75.—	78.—
Autriche	13.30	13.45

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

Communiqués

La malchance d'être père ?

Serait-il vrai que le métier de père puisse être considéré comme une malchance ? C'est à prouver le contraire, supposons-nous, que s'attachera ce soir le Dr Richard, sous les auspices du Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs. Si c'est bien le cas, il sera intéressant de l'entendre nous décrire cette chance, non seulement à la lumière des conflits familiaux qu'un médecin-psychologue aborde chaque jour dans son travail, mais à celle de l'expérience des pères et des pédagogues de notre temps.

Walter Gieseking...

... interprétera vendredi 16 février prochain à la Salle des conférences une sonate de Mozart (Köchel No 576), une sonate de Beethoven (opus 110), les « Scènes de la forêt » de R. Schumann, ainsi que deux œuvres modernes : Debussy, « Nocturne » et « Danse » et Maurice Ravel, «Miroirs». Tout ce que Neuchâtel compte de mélomanes et de musiciens se donnera rendez-vous vendredi soir pour écouter Walter Gieseking, toujours égal à lui-même.

2 derniers jours
STUDIO
Tél. 5 30 00
FERNANDEL
malheureux, humain, tragique, inoubliable
dans
MEURTRES ?
Le plus cinglant réquisitoire contre l'hypocrisie
Mercredi : Matinée à 15 h à prix réduits
Mercredi et jeudi : soirées à 20 h. 30

PALACE
AUJOURD'HUI, à 15 heures
LE FUGITIF
René DARY - Madeleine ROBINSON
Pierre DUDAN
Un film d'aventure
2 DERNIERS JOURS
Le film de MARCEL PAGNOL en Agfa-color
LA BELLE MEUNIÈRE
avec Tino Rossi
Jeudi, matinée à 15 heures

Recettes de fondue, gratuitement par: Commission suisse du lait, propagande Laupenstrasse 12, Berne

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 h. 15
Croire au delà de toute espérance
par M. F. RUCHON, de Lausanne
UNION POUR LE RÉVEIL.

Ce soir, de 20 à 21 h.
Chapelle de l'Espoir
Que se passe-t-il lorsqu'on devient chrétien ?

Ce soir à 20 h. 15
Grand Auditoire des Terreaux
La malchance d'être père ?
conférence publique et gratuite
par le Dr RICHARD
Invitation cordiale à tous les parents

Ce soir, à 20 h., à la Rotonde
Conférence avec films en couleurs
« LES GRISONS »
organisée par les C.F.F. et l'Office du tourisme des Grisons
A 15 h., matinée pour les enfants, entrée 20 c.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE
SALLE DU CINÉMA REX
Mercredi 14 février, à 17 h. 30 précises
LA DANSE JAPONAISE
à travers les âges
Conférence par M. Conrad MEILI
avec danses exécutées par
Mlles Takako et Shizou Sengokou
ENTRÉE : Fr. 1.50

TIP-TOP
En attraction, l'étonnant ventriloque
FRED ROBY
et le dynamique fantaisiste
GÉO DELAIGUE

BEAU-RIVAGE
Soirée dansante
avec l'orchestre ANDRINI

Une petite merveille
DANCING - BAR
de
L'ESCALE
Ce soir
DUO MARGUTTI
avec le chansonnier de Radio-Genève
JEAN TAREC
présente son tour de chant et les
JEUX RADIOPHONIQUES
DOP
avec le célèbre
« Quitte ou double »
Il est prudent de réserver sa table
Tél. 5 12 97

LA VIE NATIONALE

Arrestation à Genève d'un noir américain

Il est prévenu d'espionnage politique

GENÈVE, 13. — Un noir américain, Charles Davies, habitant Carouge depuis 1949, a été arrêté il y a deux mois par la police fédérale sous la prévention d'espionnage politique et est actuellement écroué à Saint-Antoine.

Le consulat des Etats-Unis à Genève vient de faire parvenir à la presse un communiqué relatant ces faits et précisant que les autorités de notre pays ont permis au dit consul de visiter Davies à deux reprises à la prison et que si ce dernier désire à nouveau voir le consul il pourra le notifier aux autorités.

Le communiqué ajoute qu'à la demande du consulat des Etats-Unis à Genève les autorités suisses ont fourni au prévenu l'assistance gratuite d'un avocat.

De nouvelles précisions

A la requête du ministère public fédéral, le suppléant du juge d'instruction fédéral pour la Suisse romande a ouvert une instruction préparatoire contre le nommé Charles Davies, arrêté à Genève.

Le prévenu est accusé d'avoir pratiqué un service de renseignements politiques au profit d'un Etat ou d'une organisation politique d'outre-mer. Il est accusé, en outre, de délits de droit commun sans gravité particulière (filouterie d'auberge, obtention frauduleuse d'une prestation).

L'état actuel de l'instruction ne permet pas de communiquer d'autres renseignements, sinon qu'à premier examen il ne paraît pas s'agir d'une affaire de grande importance.

La répartition des sièges au Grand Conseil tessinois. — BELLINZONE, 13. D'après un calcul provisoire — il manque encore les résultats d'une douzaine de villages atteints par les avalanches — la répartition des 65 sièges du Grand Conseil, à repourvoir dimanche passé, est la suivante : radicaux 29 (+ 2), conservateurs 25 (+ 2), socialistes 8 (— 1), paysans 2 (— 1), communistes 0 (— 2).

Le cinquantenaire de l'Association de la presse genevoise. — GENÈVE, 13. L'Association de la presse genevoise a célébré son cinquantenaire. A cette occasion, elle a organisé un dîner auquel avaient été invités les autorités, les présidents de l'Association de la presse suisse, des sections romandes, de l'Union genevoise des éditeurs de journaux.

Après que le président de l'A.P.G., M. Edmond Ganter, rédacteur au « Courrier », eut salué les invités et les nombreux participants et donné lecture de divers télégrammes, notamment du comité international de la Croix-Rouge, M. Antoine Pugin, vice-président du Conseil d'Etat, apporta les félicitations des autorités cantonales. Puis le procureur général Cornu a rendu hommage à l'association et à la presse digne de notre pays. M. Dussoix, président du Conseil administratif, apporta les vœux des autorités municipales.

Le président de l'Union genevoise des éditeurs de journaux, M. Edgar Junod, a remercié l'A.P.G. d'avoir associé les éditeurs à ce jubilé, puis il a montré combien les relations entre les deux groupements étaient amicales et confiantes.

Après que M. Egmond d'Arcis eut apporté les félicitations de l'Association de la presse étrangère en Suisse, il appartenait à M. René Braichet, président de l'Association de la presse suisse, de rendre hommage et de féliciter la presse genevoise d'avoir passé par l'évolution propre à toutes les associations cantonales pour leur donner un caractère de plus en plus professionnel. Il s'est félicité de ce que l'A.P.G. apporte une contribution vivante à la presse suisse dans les tâches qui sont les siennes aujourd'hui et qui tiennent à prendre toujours plus d'ampleur. L'orateur a souligné la nécessité de lutter avec vigilance contre les tendances des pouvoirs publics à s'ingérer dans les affaires de la presse. M. Braichet a montré la nécessité de rappeler à ceux qui auraient tendance à les oublier les devoirs élémentaires des journalistes suisses.

Les participants ont ensuite assisté à la représentation d'une revue, « Bonne à tirer », qui eut un grand succès.

Un témoin a vu le meurtrier de Zurich. — ZURICH, 13. Grâce aux appels lancés dans la presse, l'ouvrier qui avait été vu dans le voisinage du lieu de l'assassinat avec sa bicyclette s'est annoncé à la police. Il ne peut s'agir du meurtrier, mais l'ouvrier sera un témoin précieux, car il a vu distinctement l'assassin. Le témoin avait parqué son vélo à la clôture du jardin proche du No 55 de la Sonneggstrasse. Vers midi moins dix, il entendit ouvrir la porte du jardin de la maison du crime et en vit sortir un homme qui marchait sans hâte. Voici le signalement de cet individu : âge environ 30 ans, taille 175 à 180 cm., stature moyenne, teint basané, manteau brun-rouge pied-de-poule et chapeau foncé. Il s'agissait probablement d'un indigène.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 13 février. Température: Moyenne: 3,7; min.: 2,0; max.: 6,3. Baromètre: Moyenne: 712,5. Eau tombée: 0,3. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: modéré à fort de 3 h. 30 à 7 h. 15; calme ou faible pendant la journée. Etat du ciel: couvert, averses de 17 h. 50 à 18 h. 05.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

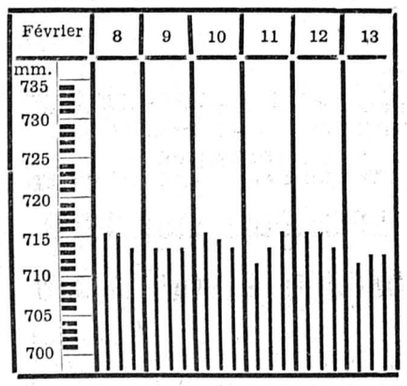

Niveau du lac du 12 fév. à 7 h. 30: 429.35
Niveau du lac, du 13 févr., à 7 h. 30: 429.34

Prévisions du temps. — Nord des Alpes : ciel couvert à très nuageux entrecoupé d'éclaircies. Température peu changée. Encore quelques précipitations dans l'est du pays.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

L'effort de Neuchâtel en faveur des victimes des avalanches

C'est donc notre dernier communiqué ! Mais est-ce le dernier effort?

Nous pouvions espérer que les sommes recueillies aideraient à soulager des misères passées... Les dernières nouvelles nous apprennent que l'avalanche s'est à nouveau abattue chez nos compatriotes tessinois cette fois-ci. Nouveaux besoins à combler et peut-être encore nouvelles menaces...

Sachant que notre souscription prenait fin, nombreux sont encore ceux qui nous ont apporté de substantiels appuis, portant ainsi

à Fr. 83,589.86

le montant global qui va être viré au compte central à Berne.

Dons des groupements

Sibaco S. A., Neuchâtel, 100 fr.; Fabrique de ressorts S. A., Peseux, 200 fr.; personnel de Degoumois & Co, S. A., Neuchâtel, 95 fr. 15; Anciens Bellettriens neuchâtelois, c/o Etude A. Brauen, 100 fr.; commune de Brot-Dessous, collecte, 143 fr. 50; apport supplémentaire de « crousilles », 264 fr. 91; Compagnie des Mousquetaires, Corcelles-Cormondrèche, 56 fr. 15; Grandissage de pierres Baudin Berthold, Cressier, 50 fr.; Fiduciaire M. Herschdorfer, Neuchâtel, 50 fr.; Transports J. Ducommun, Neuchâtel, 50 fr.; Football-Club, Colombier, 100 fr.; Commune de Chézard-Saint-Martin, 1200 fr.; Centre d'éducation ouvrière, Valangin, 57 fr. 45; Démolition d'autos X. Borer, Neuchâtel, 50 fr.; Fabrique Delaquis & Ryser, cartonnages, Neuchâtel, 50 fr.; Maison Huth S. A., Neuchâtel, 500 fr.; Maison Saco S. A., Neuchâtel, 200 fr.

L'élan de notre population ne s'est pas relâché, alors qu'elle est sollicitée, nous le savons, de bien des côtés. Certains viennent même de faire un nouveau versement.

A ce sujet, précisons que le compte de chèques postaux « Catastrophes avalanches » III 4200, Croix-Rouge suisse, Berne, restera ouvert jusqu'à fin mars.

C'est dire que ceux qui le voudront, pourront encore exercer leur charité, conscients de la portée hautement fraternelle de leur geste.

La section neuchâteloise de la Croix-Rouge suisse tient, au terme de cette quinzaine d'entraide, à remercier de façon particulièrement cordiale tous les souscripteurs et donateurs, tant individuels que collectifs, qui lui ont aidé à recueillir cette somme de plus de 80,000 francs, si significative de la qualité de leur effort.

L'effort des communes

A Rochefort

(c) La collecte faite par les soins de quelques personnes dévouées a atteint pour notre commune la magnifique somme de 1005 fr. y compris le don de 100 fr. fait par le Conseil communal. D'autre part, plusieurs personnes ont versé leur don directement à la Chaîne du bonheur et à la Croix-Rouge à Berne. Pour une population de 500 personnes, le résultat est très heureux.

Au Landeron

(c) Nos écoliers s'étaient chargés de faire une sérieuse récolte de papier dont le produit de la vente irait à la Chaîne du bonheur. Le résultat a dépassé toutes les prévisions : 4315 kilos de papiers de toutes sortes ont été réunis, dont la valeur de 268 fr. 95 ira s'ajouter aux fonds en faveur des malheureuses victimes des avalanches.

A Brot-Dessous

(c) Le Conseil communal avait organisé une collecte dans tous les ménages. Le garde-police a récolté une somme de 143 fr. 50. Il faut noter que de nombreux donateurs avaient déjà versé directement à la Croix-Rouge.

Nomination

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 13 février, le Conseil d'Etat a nommé M. Eric Junod, agriculteur à Enges, aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle d'Enges, en remplacement de M. Paul Junod qui a atteint la limite d'âge.

LA VILLE

Au tribunal de police

Le tribunal de police, présidé par M. Raymond Jeanprêtre, assisté de M. A. Zimmermann, substitut-greffier, a tenu hier matin une séance au cours de laquelle des affaires de peu d'importance furent jugées.

Mais l'une d'elles mérite cependant d'être relevée. Lors du match du 31 décembre qui opposait Cantonal à Chaux-de-Fonds, deux spectateurs se prirent de bec à propos d'un incident survenu au cours de la partie. L'un d'eux décocha un coup de poing à son adversaire qui saigna. Il déposa alors une plainte qui a eu hier son épilogue devant le juge.

Ce qui, dans cette affaire, reste bizarre et difficilement explicable, c'est que ces deux « sportifs » sont l'un et l'autre de chauds supporters de Cantonal.

M. Sch. qui donna un coup de poing à M. K., a été condamné à payer les frais de justice s'élevant à 10 fr.

Dans nos vitrines

Le bûcheron de la commune de Peseux a cueilli dans les forêts communales 300 grammes d'hygrophores, champignons qu'on ne ramasse généralement que deux mois plus tard. Quelques spécimens de ces cryptogames sont exposés dans nos vitrines.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

LES CONFÉRENCES — Un protestant devant Claudel

On nous écrit :

Pour leur deuxième conférence, les Amis de la pensée protestante avaient fait appel à M. Charly Guyot, titulaire de la chaire de littérature française à notre université. Ils n'ont certainement pas regretté leur choix. La personnalité du conférencier et la nature du sujet devaient attirer la foule des grands jours. Elle ne fit pas défaut.

Fidèle à une très vieille tradition française, M. Charly Guyot explique, tout d'abord, la portée véritable du titre choisi. Ce n'est nullement au nom du protestantisme qu'il prétend prendre la parole. Pas plus qu'il n'entend faire de sa conférence une polémique dirigée contre l'auteur de l'« Annonce faite à Marie ». Il éprouve non seulement une vive admiration pour Claudel poète et écrivain, mais pense que certaines de ses affirmations dogmatiques, que beaucoup de ses préoccupations morales, que l'idée même qu'il se fait de la mission d'écrivain et de l'œuvre littéraire sont propres à inspirer aux protestants que nous sommes d'utiles et salutaires réflexions. Mais il faut se garder d'applaudir aux propos béats d'une certaine critique émerveillée. Comparer Claudel à Dante, à Virgile, à Homère, comme le fait Jacques Madaule, voilà qui laisse rêveur.

~~~

Car le grand écrivain catholique est loin d'incarner toujours la vérité. Fanatiquement intolérant, installé dans sa certitude religieuse, il refuse tout accueil à la pensée de l'adversaire. Et les jugements portés sur Luther, Gœthe et Nietzsche, « les trois fléaux, les trois mauvais génies de l'Allemagne » ne témoigent guère d'un esprit universel et perspicace. Pas plus d'ailleurs que certaines affirmations mi-politiques, mi-religieuses où le spirituel et le temporel se marient mal. Et que penser de Claudel, exégète des Saintes Ecritures, de ses démêlés avec les Bénédictins, sinon que dans ce domaine son infatuation est égale à son incompétence ?

Face au protestantisme, Claudel adopte une attitude farouchement hostile. Point d'indulgence, point de charité. « En un instant mon cœur fut touché et je crus », écrira-t-il. Cette superbe et fière assurance est à l'opposé même de la prière tremblante d'un Péguy. Et Pascal ne disait-il pas qu'il ne pouvait approuver que « ceux qui cherchent en gémissant » ?

Les critiques formulées à l'égard de notre religion apparaissent surtout dans la correspondance avec Gide. Parlant de la « Porte étroite », Claudel dénonce le cornélianisme gratuit, le moralisme desséché, la perpétuelle inquiétude. Mais si le ton demeure toujours mordant, alors même que l'argumentation pèche trop souvent dès le début, l'intention n'est généralement pas sans grandeur. Le christianisme de Claudel a le mérite d'être conquérant et sincère. Moins loyale peut-être la réhabilitation catholique des trépassés. Rimbaud et Romain Rolland, fidèles à la Cause ? Il est permis d'en douter.

~~~

La vraie grandeur de Claudel apparaît dans le courage de son engagement total en faveur de Dieu. Exception faite de « Tête d'Or », composée avant la conversion, l'œuvre entière est consacrée à la religion. A une époque où, dans la littérature, fleurit l'étude pseudo-scientifique des refoulements intimes et le culte noir des névrosés, le poète des « Grandes Odes » défend hautement les vertus chrétiennes et l'immortalité de l'âme. Ce n'est pas qu'il voie béatement la vie en rose. La possession de la vérité n'est point état de repos. La dramaturgie claudélienne se fonde sur l'expérience intime de la créature déchirée. C'est le thème central du « Partage de Midi ». Mais la passion charnelle sera dépassée. Dans l'« Annonce faite à Marie », Violaine, refusée à l'amour de Jacques, connaîtra l'amour divin. Et dans le « Soulier de Satin » apparaît enfin la joie, la vraie, celle qui triomphe de l'autre.

Face à cette puissance créatrice primitive, à ce débordement lyrique, à ce perpétuel frisson de la poésie, le protestant s'interroge. S'il ne peut souscrire à la démonstration théologique, il doit en revanche reconnaître que depuis d'Aubigné, notre poésie s'est singulièrement anémiée. Et que dire de nos romans d'analyse psychologique sinon qu'ils trahissent souvent un moralisme timoré. Certes Claudel ne peut nous apprendre à trouver Dieu. Mais n'est-il pas capable de nous aider à l'exprimer ?

Telle fut la pensée de M. Charly Guyot. Transmise par le truchement d'un tempérament dynamique et d'une langue élégante, elle sut captiver l'attention des auditeurs qui firent fête au conférencier. Excellente soirée donc pour les Amis de la pensée protestante, pour le grand public et aussi pour Claudel.

L. E. R.

Les Zofingiens présentent leurs séances générales

Février nous ramène les soirées d'étudiants. Ceux qui portent casquette blanche ont pensé bien faire en rompant avec une bruyante tradition. Ils ont épargné à leur public d'ainés le voisinage des chahuteurs d'autres couleurs qui, par leurs manifestations (parfois excessives, ces dernières années), avaient littéralement empêché d'entendre la moitié du spectacle. Voulant bien faire, on est tombé dans l'excès contraire. Le théâtre, avec ses galeries désertes, semblait mort hier soir. Certes, on put comprendre ce que disaient les acteurs ; n'étant plus distrait, on y prêta peut-être même trop d'attention. Car, si les mots passaient la rampe, ils retombaient sur une banquise, qu'il fut difficile de faire fondre.

Tout le monde était bien disposé. Personne, sauf erreur, ne put se déclarer bouleversé par les trois actes que Salacrou avait écrits dans sa jeunesse et qu'une troupe d'amateurs s'efforça d'animer. On avait travaillé sans l'aide d'aucun professionnel et le principal acteur était tombé malade en cours de répétitions. Ce sont là des circonstances largement atténuantes.

L'auteur a dépeint le conflit (qu'il avait lui-même ressenti) entre l'homme qui fait des affaires avec poésie et l'artiste dont l'inspiration est étouffée par le goût des affaires. « Atlas-Hôtel » n'est pas cependant le genre de pièce qui convient le mieux à des générales. C'est philosophiquement bien observé ; ça fourmille de pensées profondes. Mais ça ne vous prend ni aux entrailles, ni à la rate. Le choix d'une bonne farce aurait sûrement rencontré une adhésion plus massive.

Les Zofingiens s'étaient assuré le concours de Mme Gaby Soguel et de Mlles Micheline Béguin et Claire Perrenoud. Les protagonistes étaient MM. Michel de Montmollin et Jean-François Krebs, bien appuyés par MM. Yann Richter, Freddy Landry, Pierre Junod, François Perret, Raymond Musy et Jean-François Aubert. Les décors (dont le second était vraiment excellent) sont dus au talent grandissant de M. Pierre Bellenot.

La comédie de Salacrou finissait par cette pensée trop dure dans son symbolisme dépouillé : « Toutes les grandes entreprises ne font-elles pas faillite ? » La « monture » qui terminait la soirée apporta la preuve définitive que ce n'était ni une allusion, ni même une vérité absolue. Les couplets bien sus et bien chantés avaient le mérite rare d'être entendus (vu l'absence d'« opposition » déjà signalée). La plupart étaient fort drôles et évoquaient avec esprit les événements de la ville et de l'Université, une comparaison pleine de rosserie entre les jeunes Américaines et les gymnasiennes autochtones, interprètes de Molière, l'Indochine et la Belgique, et, dans un excellent tableau final, le scandale du béton qui avait fourni le titre de l'ensemble : « Les aventures de Bibi Fric-Fortin » !

Par la réaction de la salle, les Zofingiens furent alors tardivement récompensés de leur gros effort et persuadés que, s'ils avaient eu tort de craindre le brouhaha, le public en venait malgré tout, et par lui-même, à recréer l'atmosphère des temps passés.

A. R.

L'inspection et les chaussures

Dans les derniers jours d'inspection, l'on a contrôlé rigoureusement les chaussures que présentaient les soldats. Quelques-uns n'avaient qu'une seule paire de souliers, alors que les Chambres fédérales ont décidé que chaque homme devait en posséder deux. En outre un certain nombre de militaires empruntent les chaussures de leurs parents, père et frères. On en a pris hier après-midi six sur le fait. Le commandant d'arrondissement a annoncé qu'ils seront punis.

De nouveaux locaux judiciaires

L'immeuble de la rue du Pommier 1 porte maintenant sur son fronton l'inscription en lettres de bronze : « Hôtel judiciaire ». Le bel hôtel du XVIIIme siècle abrite en effet désormais tous les services judiciaires, les bureaux du procureur général et du juge d'instruction y ayant été transférés.

Le déménagement a été fait par des pensionnaires de la conciergerie, ce qui ne manque pas de piquant, mais coûte bon marché !

VIGNOBLE

PESEUX

Au grand air

(c) Vendredi après-midi, une centaine d'élèves des classes moyennes et supérieures de Peseux, transportés dans trois spacieux autocars, et accompagnés de quelques instituteurs, se sont rendus à la Vue-des-Alpes, où, profitant d'une bonne neige de printemps, ils ont pu skier jusqu'à l'heure du soleil couchant.

RÉGIONS DES LACS

BAS-VULLY

A propos d'une collecte

Nous avions annoncé en date du 9 février que la collecte faite dans la commune en faveur des victimes des avalanches avait atteint le montant de 729 fr. En réalité, c'est 949 fr. qui ont pu être versés à la Chaîne du bonheur.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un drame mystérieux au barrage du Châtelot

Le corps d'un ouvrier aurait été jeté dans le Doubs

(c) Lundi matin, la police de la Chaux-de-Fonds a été avisée qu'un drame s'était déroulé dans la nuit de dimanche, parmi le personnel ouvrier du barrage du Châtelot.

A son arrivée sur les lieux, soit à quelque cent mètres du restaurant du Châtelot, elle remarqua une mare de sang sur le sol et apprit la disparition mystérieuse d'un ouvrier, d'origine valaisanne. Elle procéda immédiatement à l'interrogatoire des travailleurs, mais elle ne put rien en tirer, la plupart étant encore ivres.

Mardi, un épais mystère entoure encore toute cette affaire. La police, qui ne quitte pas les lieux, poursuit son enquête, suit une piste qui la conduira, on l'espère, à établir dans quelles circonstances l'ouvrier a disparu. On suppose encore pour l'instant, qu'une rixe a éclaté, ou qu'un règlement de compte est intervenu, entre deux ou plusieurs ouvriers qui se débarrassèrent ensuite du corps en le jetant dans le Doubs.

Les recherches effectuées jusqu'ici dans la rivière n'ont encore donné aucun résultat.

Une auto volée

Hier soir, entre 21 et 22 heures, une voiture « Fiat » portant plaques neuchâteloises NE 7481, a été volée à la rue de l'Hôtelde-Ville.

Elle n'a pas encore été retrouvée.

VAL-DE-TRAVERS

Inspection d'armes et d'habillement

(c) C'est vendredi que débutera, dans notre localité, l'inspection d'armes et d'habillement. Elle sera interrompue samedi et reprendra lundi. Dès mardi 20 elle aura lieu à Couvet et dès jeudi 22 à Travers.

Les opérations seront terminées le 23 courant.

Assemblée des agents de police

(c) La section du Val-de-Travers de la Fédération suisse des fonctionnaires de police a tenu son assemblée générale dimanche après-midi à Fleurier. Après l'adoption du rapport présidentiel, du rapport du caissier et de celui des vérificateurs, le comité a été constitué comme suit : M. Roger Hostettler, Couvet, président ; M. Paul Bromberger, Môtiers, vice-président ; M. Paul Thiébaud, Boveresse, secrétaire ; M. Willy Giroud, Fleurier, caissier.

A l'occasion du congrès de la fédération qui aura lieu à Winterthour, la section sera représentée par MM. W. Giroud et R. Hostettler.

JURA BERNOIS

Le téléphone automatique

Hier à midi, les centraux téléphoniques de Saignelégier, des Breuleux et de Montfaucon ont été automatisés. Le système manuel a ainsi complètement vécu dans tout le Jura bernois, ce qui est un événement marquant dans les annales de cette région.

UNE VENTE AUX ENCHÈRES PEU BANALE À ESTAVAYER

La vache à « Gugu » s'est vendue 40 centimes !

La manifestation de l'Union romande des agriculteurs s'est déroulée dans l'ordre et le calme

Notre correspondant d'Estavayer nous téléphone :

Nous avons relaté ici-même que l'Union romande des agriculteurs (U. R.A.) avait convoqué ses membres en assemblée générale à Estavayer pour le mardi 13 février, profitant par la même occasion d'empêcher, par un déplacement massif de ses adhérents, la vente juridique d'une vache appartenant à M. Auguste Maeder dit « Gugu ».

Un tract violent et lyrique accusait le conseiller fédéral Rubattel et son secrétaire, M. Péquignot, d'engager la lutte contre la paysannerie romande. Rappelons que cette vache sacrée devait être saisie pour non-paiement d'une amende infligée pour non-livraison de lait lors de la grève de novembre 1947.

Mardi, dans la douceur d'un avant-printemps, Estavayer était calme et seuls quelques cars et automobiles étrangers promenaient leur présence insolite dans les rues.

L'assemblée générale

Vers 10 heures cependant, de très nombreux membres de l'U.R.A. arrivèrent au Casino où avait lieu l'assemblée. Elle se déroula très normalement. On entendit successivement M. Charles Magnin, président de l'U.R.A., M. Daniel Carrard, d'Echallens, qui est en quelque sorte le père spirituel du groupement, l'abbé Laurent, curé de Lully et le docteur Brocard, président de l'Union des producteurs valaisans.

On épuisa l'ordre du jour: comptes, projets, etc. La séance, qui reprit l'après-midi, fut suivie avec attention par une nombreuse affluence de paysans broyards qu'accompagnaient des délégations des cantons de Neuchâtel (environ une cinquantaine d'agriculteurs du Val-de-Ruz), de Vaud, de Genève et du Valais.

A 15 h. 10, un cortège menait au son du tambour les participants du Casino au domicile de M. Auguste Maeder où se pressaient déjà de nombreux badauds ravis de profiter des premiers effluves du printemps.

La ferme de « Gugu » avait été décorée de drapeaux et un haut-parleur égrenait des mélodies romandes très connues. On fleurait une atmosphère de bonhomie champêtre et l'on vit arriver un défilé égayé de fanions romands, un jeune Valaisan portant même stoïquement la masse traditionnelle.

La réunion se déroula sous un soleil attendri et en écoutant les discours de M. R. Colliard, député agrarien de Châtel-Saint-Denis (qui n'est pas membre lui-même de l'U.R.A.), de M. Koller et de M. Carrard.

Perdu comme une aiguille dans un tas de foin, l'huissier qui devait procéder à la mise juridique arriva enfin et la vache (« Charmante », c'est son nom) fut adjugée pour le prix de... 40 centimes à la délégation valaisanne qui, seule, avait le droit de miser, une entente s'étant faite pour qu'aucun agriculteur présent ne tente une enchère.

Le ruminant fut extrait de l'étable et promené parmi les rangs des participants et, à en juger par les regards amusés des connaisseurs, le prix donné n'était vraiment pas cher.

Vers 16 h. 30, l'assemblée se disloqua après que les dirigeants eurent exhorté la foule à se serrer les coudes et à être unie pour affermir de plus en plus la communauté paysanne.

Les délibérations du matin comme celles de l'après-midi eurent d'ailleurs ce même thème : la force par l'union et le bonheur par la solidarité.

Nous ne reviendrons pas sur les revendications de l'U.R.A. qui sont déjà connues. Il nous suffira de dire que cette manifestation se déroula dans le calme et l'ordre. Le président avait d'ailleurs ouvert la séance du matin en rappelant ces prescriptions.

Il est difficile en quelques mots de donner une impression juste de cette réunion massive. Cependant, il nous semble, après avoir entendu les paroles du député Colliard que devant l'incompréhension rencontrée en haut lieu, un mouvement d'opinion de toute la paysannerie romande se dessine. Les partis traditionnels pourraient compter de nombreuses défections lors de prochaines votations.

Le climat de la réunion d'Estavayer fut joyeux, mais on sentait tout de même qu'une sourde irritation existe et que le groupement qui se réalisera sous le patronage de l'U.R.A. pourrait devenir solide, conscient de sa force réelle et des moyens de l'appliquer.

Un communiqué de l'U.R.A.

Le comité de l'Union romande des agriculteurs communique ce qui suit :

Mardi a eu lieu à Estavayer-le-Lac la mise de la vache de M. Auguste Maeder, condamné à une amende pour instigation à la grève du lait. Deux offres ont été faites, la première à 38 centimes et la deuxième à 40 centimes. La vache a été vendue à ce prix.

Ajoutons que la vente de cette vache a été ordonnée par le département fédéral de l'économie publique à la suite des amendes qui avaient été prononcées contre les membres du comité de l'U.R.A., pour infractions commises envers les ordonnances fédérales. Il s'agit de la grève du lait de l'année 1947.

VAL-DE-RUZ

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

A propos d'une collision d'autos

(c) A propos de la collision d'autos dont nous avons rendu compte vendredi dernier, nous apprenons que l'automobiliste venant de Coffrane roulait à 40 km. à l'heure quand, à cause de la route verglacée, sa voiture a dérapé et s'est mise en travers de la route, provoquant ainsi une collision avec une auto venant de Boudevilliers.

On se rappelle que cet accident s'était limité à des dégâts matériels.

Les yeux éteints reverront la lumière
Pour contempler la gloire de l'Agneau.

Voir mon Sauveur face à face
Voir Jésus dans sa beauté
O joie ! O suprême grâce !
O bonheur ! Félicité !

Monsieur Alfred Magnin, à Rouges-Terres ; Monsieur et Madame César Magnin et leurs enfants, Francis et Micheline, à Rouges-Terres ; Monsieur et Madame Maurice Magnin, à « Belcombe », Hauterive ; Monsieur Oscar Stirnemann, à Praz-Vully ; Madame Lucie Descœudres, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Champ-du-Moulin ; Madame Jenny Stirnemann, à Môtier-Vully ; Monsieur et Madame André Stirnemann et leur fils, à « Belcombe », Hauterive ; Monsieur et Madame Samuel Noyer et leurs enfants, à Sugiez ; Monsieur Jules Magnin, à Lausanne ; les enfants et petits-enfants de feu Eugène Magnin, à la Chaux-de-Fonds et à Lugano, et les familles alliées,

font part du départ pour la Patrie céleste de

Madame Ida MAGNIN
née STIRNEMANN

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine que le Seigneur a délivrée de ses souffrances en la reprenant à Lui dans sa septante-septième année.

Rouges-Terres, le 13 février 1951.

Car nos légères afflictions du moment présent produisent pour nous, au-delà de toutes mesures, un poids éternel de gloire, parce que nous regardons, non point aux choses visibles, mais à celles qui sont invisibles ; car les choses visibles sont passagères et les invisibles sont éternelles. 2 Cor. IV, 17-18.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Blaise le vendredi 16 février 1951, à 13 h. 30.

L'Eternel est le soutien de ma vie.
Ps. XXVII, 1.

Madame veuve Ida Perrenoud, à Corcelles ; Madame et Monsieur René Béguin et leur fille, au Crêt-du-Locle ; Monsieur et Madame Paul Perrenoud et leur fille, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Albert Erhard, à Gland ; Madame Clémence Blum-Humbert, à la Chaux-de-Fonds, et famille ; Madame Lucie Monnier-Humbert, à Neuchâtel, et famille ; Monsieur et Madame John Perrenoud, à la Chaux-de-Fonds, et leur fils, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Elise PERRENOUD
née HUMBERT-DROZ

leur chère parente, survenu dans sa 86me année, à l'hôpital des Cadolles.

Neuchâtel, le 12 février 1951.
(Rue du Roc 3)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 14 février, à 13 heures.

Culte à la chapelle de l'hôpital à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de la **Croix-Bleue** a le regret d'annoncer aux membres de la section que Dieu a repris à Lui leur chère amie,

Madame
Elise PERRENOUD-HUMBERT

Heure de l'enterrement : mercredi 14 février, à 12 h. 30, à l'hôpital des Cadolles.

L'amour est de Dieu et quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu. 1. Jean IV, 7.

Madame et Monsieur Charles Petitpierre-L'Eplattenier et leur fils Marcel, à Genève ;

Mademoiselle Ida L'Eplattenier, à Neuchâtel ;

Madame Bertha Quinche-L'Eplattenier et famille, à Neuchâtel ;

Madame Julia Brodt-L'Eplattenier, à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Alfred Kraft-Rossier, à Vevey,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur
François L'EPLATTENIER

enlevé à leur tendre affection, après quelques jours de maladie, dans sa 84me année.

Genève, le 13 février 1951.

Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

L'incinération aura lieu à Genève.

Culte au crématoire de Saint-Georges, jeudi 15 février, à 15 heures.

Ce matin, dans sa 76me année, s'est endormie notre chère maman et grand-maman,

Madame
Marguerite FAUGUEL

après une longue maladie.

Elle était la bonté, la charité et le dévouement.

Edmond, Evelyne
et Jean-Loup Fauguel.

L'enterrement aura lieu jeudi 15 février, à 14 heures.

Culte à 13 h. 30, à la chapelle de Corcelles.

Corcelles, avenue Soguel 11.

Bümpliz, Stapfenackerstrasse 50.

Suivant le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Le **Groupe d'épargne « La Roche », Auvernier**, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Marie WANNER

L'enterrement aura lieu mercredi 14 février, à 13 heures.